

Atlas de la biodiversité communale de Veyre-Monton

*Diagnostic de la biodiversité du territoire
et perspectives d'actions*

**ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE
VEYRE-MONTON 2021 - 2023**



Jun 2023

Avec le soutien financier de France Relance et de l'Office Français de la Biodiversité

Remerciements

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne et les élus de Veyre-Monton remercient l'ensemble des acteurs du territoire ayant contribué à ce projet à divers titres, en tant qu'expert, professionnel, usager, bénévole, habitant...



"Tout ce que nous faisons à la terre de bien ou de mal, c'est par conséquent à nous que nous le faisons. Il est vain de vouloir la santé et l'épanouissement de l'être humain sans guérir et entretenir ce qui lui transmet les substances, les forces et les énergies qui lui sont indispensables."

Pierre Rabhi

Référence à utiliser : CEN Auvergne, 2023. *Atlas de la biodiversité communale de Veyre-Monton – Diagnostic de la biodiversité du territoire et perspectives d'actions. Commune de Veyre-Monton, avec le soutien financier de France Relance et de l'OFB. 72 pages.*

**ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE
VEYRE-MONTON 2021 - 2023**



Atlas de la Biodiversité Communale de la Commune de Veyre-Monton

Diagnostic de la biodiversité du territoire et perspectives d'actions

Rédacteurs :

Sylvie Martinant et Sylvain Pouvaret, CEN Auvergne

Equipe projet CEN Auvergne :

Julie Bodin, Chargée de projets & référente du territoire de Mond'Arverne

Julia Roig, Chargée de projets SIG & Géomatique

Sylvain Pouvaret, Chargé d'études, expert botanique et phytosociologie

Lorène Gachet, chargée d'animation nature

Kévin Conilh, chargé d'animation nature

Nathalie Devezeaux, Chargée de la vie bénévole & associative

Céline Chouzet, responsable du pôle communication, vie associative & animation

Stéphane Cordonnier, coordinateur scientifique

Marc Burucoa, responsable du pôle administratif, financier & RH

Françoise Chambaudie, assistante administrative

Claude Roux, comptable

Relecture :

Stéphane Cordonnier, CEN Auvergne

Andrée Robert, conseillère déléguée au cadre de vie de Veyre-Monton

Christophe Doussaud, conseiller de Veyre-Monton

Gilles Pétel, Maire de Veyre-Monton

Expertise :

Thibault Brugerolle, expert naturaliste

Aude Beauger, ingénieure de recherches Géolab

François Desmolles, directeur technique Fédération de pêche

Aurélien Mathevon, technicien de rivières SMVVA

Serge Chaput, président de la Société de pêche « La Truite »

Maîtrise d'ouvrage :

Commune de Veyre-Monton

Soutien financier :

France Relance et l'Office Français de la Biodiversité



Sommaire



Introduction	5
1. Diagnostic du patrimoine naturel.....	6
1.1. Les habitats naturels	6
1.1.1 Descriptif synthétique des habitats naturels.....	6
1.1.2 Habitats naturels à enjeu.....	17
1.2. La flore.....	23
1.2.1 Bilan des connaissances.....	23
1.2.2 Flore à enjeu.....	23
1.3. La faune.....	31
1.3.1 Bilan des connaissances.....	31
1.3.2 Faune à enjeu.....	34
1.4. Récapitulatif des enjeux biodiversité de Veyre-Monton.....	48
2. Analyse de la trame verte et bleue.....	52
2.1. Typologie des sous-trames	52
2.2. Méthode d'analyse des trames.....	54
2.3. Carte récapitulative des trames de Veyre-Monton	55
2.4. Carte des continuités potentielles des trames de Veyre-Monton.....	57
2.5. Carte des enjeux biodiversité sur le territoire de Veyre-Monton.....	59
3. Perspectives d'actions.....	61
3.1. Valorisation des connaissances.....	61
3.2. Préservation de la biodiversité présente.....	62
3.3. Amélioration des capacités d'accueil et de fonctionnement de la biodiversité.....	63
3.4. Implication des citoyens et usagers	63
3.5. Récapitulatif des perspectives relatives aux trames et milieux.....	64
Conclusion	70
Bibliographie	71



INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1 : Bilan synthétique des habitats en typologie EUNIS.....	6
Tableau 2 : Bilan synthétique des grands types de milieux.....	12
Tableau 3 : Répartition du bâti.....	14
Tableau 4 : Bilan synthétique des habitats à enjeu	20
Tableau 5 : Bilan synthétique des connaissances sur la flore.....	23
Tableau 6 : Bilan des espèces de plantes vasculaires et mousses à enjeu sur la période 2005-2022....	24
Tableau 7 : Bilan des espèces de plantes vasculaires et mousses à enjeu non revues après 2005.....	30
Tableau 8 : Bilan synthétique des connaissances sur la faune.....	31
Tableau 9 : Bilan des espèces d’amphibiens à enjeu sur la période 2000-2022.....	35
Tableau 10 : Bilan des espèces d’insectes à enjeu sur la période 2000-2022.....	37
Tableau 11 : Bilan des espèces de mammifères à enjeu sur la période 2000-2022.....	40
Tableau 12 : Bilan des espèces d’oiseaux à enjeu sur la période 2000-2022.....	43
Tableau 13 : Bilan des espèces de reptiles à enjeu sur la période 2000-2022	46
Tableau 14 : Bilan des espèces faunistiques à enjeu non revues après 1999	48
Tableau 15 : Typologie des habitats par sous-trame	53
Tableau 16 : Typologie de la trame de vieux bois	55
Tableau 17 : Perspectives Trame verte – Milieux artificialisés	65
Tableau 18 : Perspectives Trame verte – Milieux boisés.....	65
Tableau 19 : Perspectives Trame verte – Milieux ouverts.....	66
Tableau 20 : Perspectives Trame bleue – Milieux aquatiques.....	67
Tableau 21 : Perspectives Trame bleue – Milieux humides.....	68
Tableau 22 : Perspective Trame noire – Tous milieux.....	68
Tableau 23 : Perspective Trame blanche – Tous milieux.....	68
Tableau 24 : Perspective Toutes trames – Tous milieux.....	69

INDEX DES CARTES

Carte 1 : Habitats en typologie EUNIS.....	8
Carte 2 : Habitats anthropisés en typologie EUNIS.....	10
Carte 3 : Habitats naturels et semi-naturels en typologie EUNIS.....	10
Carte 4 : Grands types de milieux.....	11
Carte 5 : Trame thermophile	16
Carte 6 : Localisation des cœurs de nature et des lieux-dits.....	18
Carte 7 : Eléments de maturité forestière.....	20
Carte 8 : Habitats à enjeux.....	22
Carte 9 : Espèces végétales à enjeux.....	25
Carte 10 : Espèces végétales à enjeux – Zooms.....	27
Carte 11 : Espèces faunistiques à enjeux –Amphibiens	36
Carte 12 : Espèces faunistiques à enjeux –Insectes.....	38
Carte 13 : Espèces faunistiques à enjeux –Mammifères.....	41
Carte 14 : Espèces faunistiques à enjeux –Chiroptères.....	42
Carte 15 : Espèces faunistiques à enjeux –Oiseaux.....	44
Carte 16 : Espèces faunistiques à enjeux –Reptiles.....	47
Carte 17 : Trame verte et bleue.....	56
Carte 18 : Continuités potentielles.....	58
Carte 19 : Enjeux biodiversité et cœurs de nature	60

NB : toutes les cartes intégrées au présent document sont consultables dans l’Atlas cartographique de l’ABC de Veyre-Monton pour une meilleure lisibilité.

Introduction

La commune de Veyre-Monton est un territoire de 12 kms², qui se situe dans la Limagne des buttes où de nombreux coteaux et plateaux, témoins du volcanisme, façonnent le paysage. Cette trame verte, constituée de corridors, de cœurs de nature et de zones agricoles héberge des milieux naturels diversifiés allant de zones ouvertes herbacées à des milieux forestiers.

Par ailleurs, la Veyre, affluent de la rivière Allier, traverse le territoire d'Ouest en Est et constitue la principale expression de la trame bleue.

Les espèces qui vivent dans ces espaces naturels doivent fonctionner avec la présence de plus de 3500 habitants répartis sur trois bourgs et les aménagements urbains qui vont de pair.

La commune est déjà engagée dans des démarches contribuant à la préservation de l'environnement au travers de l'entretien raisonné des espaces publics (chartes, label, adhésion), l'achat de plantes labellisées « végétal local » et la co-gestion de la RNR du Puy de Marmant.

Le projet d'ABC, porté par la commune de Veyre-Monton, avec un appui technique confié au CEN Auvergne, a pour ambition de réaliser un diagnostic de la biodiversité présente tout en impliquant les habitants pour une prise de conscience de l'existence et de l'atout que représente ce patrimoine naturel pour le cadre de vie du territoire.

Le présent travail consiste, au gré d'études et de compilation des connaissances, à donner une vision de la biodiversité actuelle, et sur cette base, à ouvrir des perspectives de maintien voire d'amélioration du fonctionnement des trames verte et bleue et par ricochet des espèces qui leur sont inféodées.



1. Diagnostic du patrimoine naturel

1.1 Les habitats naturels

1.1.1 Descriptif synthétique des habitats naturels

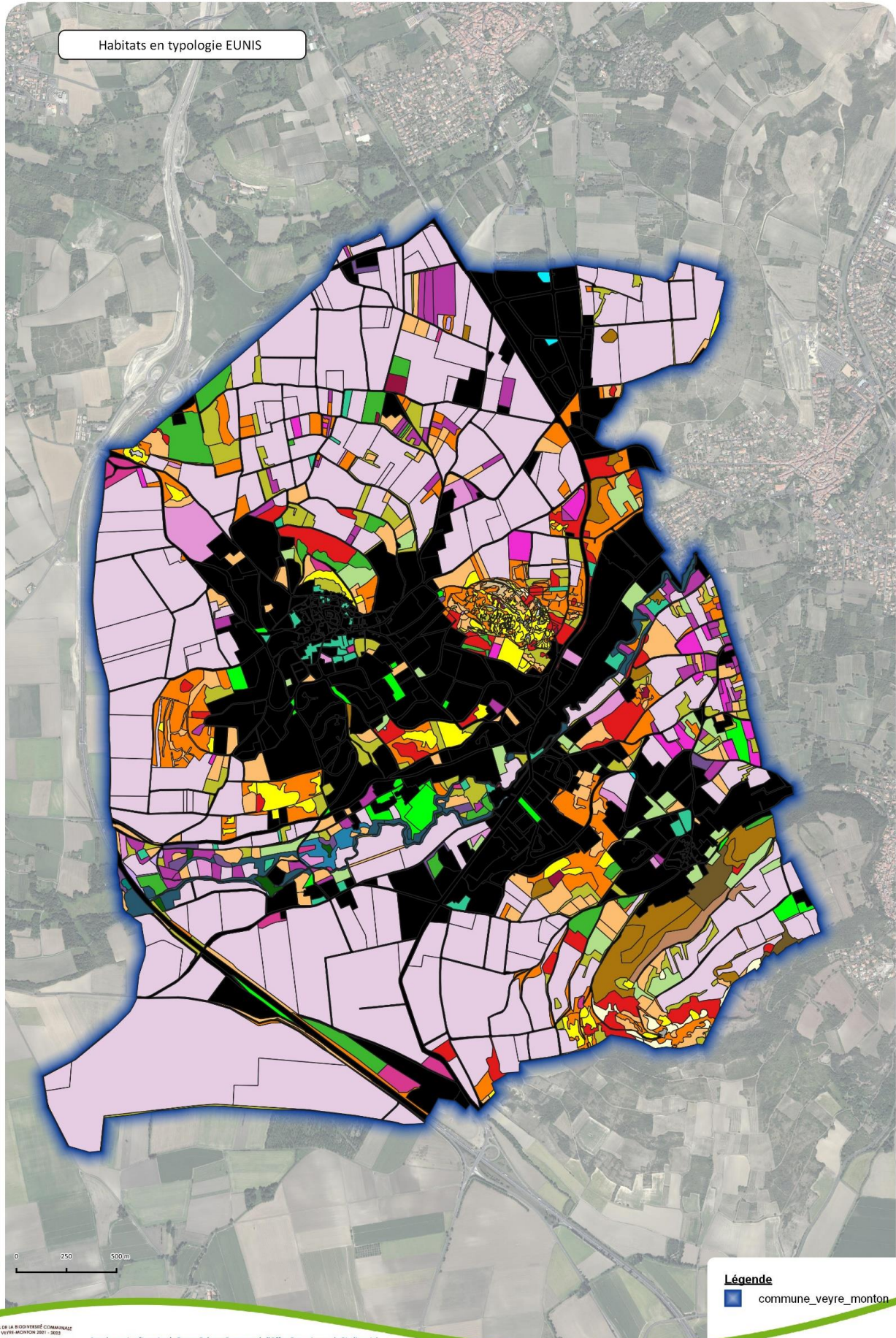
La compilation des cartographies existantes (cartographie de la végétation de la RNR du Puy de Marmant, étude des corridors autour de la RNR) et des données récoltées sur le terrain, dans le cadre du projet ABC, en 2023, par le CEN sur les cœurs de nature et par les bénévoles lors de l'inventaire participatif, ont permis de recenser **73 habitats** (naturels, semi-naturels et anthropiques), **en typologie EUNIS***, au sein de la commune de Veyre-Monton. Le détail figure dans le tableau 1 et la carte 1 ci-après.

Tableau 1 : Bilan synthétique des habitats en typologie EUNIS

Code EUNIS	Libellé EUNIS	Surface (ha)	Proportion de la commune
C1.2	Lacs, étangs et mares mésotrophes permanents	0,06	0,01%
C2.2	Cours d'eau permanents, non soumis aux marées, à écoulement turbulent et rapide	1,20	0,10%
C3.21	Phragmitaies à [Phragmites australis]	0,91	0,08%
C3.23	Typhaies	0,04	0,00%
E1.11	Gazons eurosibériens sur débris rocheux	0,08	0,01%
E1.111	Gazons médio-européens à Orpins	0,56	0,05%
E1.26	Pelouses semi-sèches calcaires subatlantiques	0,07	0,01%
E1.262	Pelouses semi-sèches médio-européennes à [Bromus erectus]	14,51	1,20%
E1.272	Pelouses médio-européennes du [Xerobromion]	5,13	0,42%
E1.281	Pelouses des rochers calcaréo-siliceux hercyniennes	2,80	0,23%
E1.91	Pelouses siliceuses d'espèces annuelles naines	0,01	0,00%
E2.1	Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage	0,57	0,05%
E2.111	Pâturages à Ivraie vivace	13,51	1,12%
E2.112	Pâturages atlantiques à [Cynosurus] et [Centaurea]	4,40	0,36%
E2.13	Pâturages abandonnés	25,98	2,15%
E2.2	Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes	4,45	0,37%
E2.22	Prairies de fauche planitiaires subatlantiques	13,27	1,10%
E2.61	Prairies améliorées sèches ou humides	2,60	0,22%
E2.64	Pelouses des parcs	6,07	0,50%
E2.65	Pelouses de petite surface	1,04	0,09%
E5.1	Végétations herbacées anthropiques	3,91	0,32%
E5.12	Communautés d'espèces rudérales des constructions urbaines et suburbaines récemment abandonnées	1,15	0,10%
E5.13	Communautés d'espèces rudérales des constructions rurales récemment abandonnées	0,22	0,02%
E5.2	Ourllets forestiers thermophiles	0,09	0,01%
E5.21	Ourllets xérothermophiles	27,38	2,26%
E5.41	Écrans ou rideaux rivulaires de grandes herbacées vivaces	0,89	0,07%
E5.43	Lisières forestières ombragées	1,27	0,11%
F3.1	Fourrés tempérés	0,02	0,00%
F3.11	Fourrés médio-européens sur sols riches	55,82	4,61%

F3.111	Fourrés à Prunellier et Ronces	1,12	0,09%
F3.112	Fourrés à Prunellier et Troène	0,02	0,00%
F3.14	Formations tempérées à [Cytisus scoparius]	0,19	0,02%
FA.1	Haies d'espèces non indigènes	0,27	0,02%
FA.3	Haies d'espèces indigènes riches en espèces	3,31	0,27%
FB.4	Vignobles	8,55	0,71%
G1.213	Aulnaies-frênaies des rivières à débit lent	0,17	0,01%
G1.221	Grandes forêts alluviales médio-européennes	2,09	0,17%
G1.71	Chênaies à Quercus pubescens occidentales et communautés apparentées	1,99	0,16%
G1.A12	Frênaies-chênaies et chênaies-charmaies aquitaniennes	12,12	1,00%
G1.A17	Chênaies-charmaies calciphiles subatlantiques	4,04	0,33%
G1.A29	Frênaies post-culturelles	18,63	1,54%
G1.C	Plantations forestières très artificielles de feuillus caducifoliés	0,44	0,04%
G1.C1	Plantations de [Populus]	2,03	0,17%
G1.C3	Plantations de [Robinia]	25,74	2,13%
G1.C4	Autres plantations d'arbres feuillus caducifoliés	0,08	0,01%
G1.D2	Plantations de [Juglans]	0,70	0,06%
G1.D4	Vergers d'arbres fruitiers	17,51	1,45%
G1.D5	Autres vergers de hautes tiges	0,69	0,06%
G3.4	Pinèdes à [Pinus sylvestris] au sud de la taïga	0,59	0,05%
G3.F	Plantations très artificielles de conifères	1,56	0,13%
G3.F12	Plantations de Pins indigènes	0,10	0,01%
G5.2	Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés	1,35	0,11%
G5.5	Petits bois anthropiques mixtes de feuillus et conifères	0,32	0,03%
G5.61	Prébois caducifoliés	33,63	2,78%
H3.1	Falaises continentales siliceuses acides	0,01	0,00%
H3.2	Falaises continentales basiques et ultrabasiques	0,06	0,00%
I1.1	Monocultures intensives	510,83	42,23%
I1.2	Cultures mixtes des jardins maraîchers et horticulture	7,16	0,59%
I1.3	Terres arables à monocultures extensives	1,43	0,12%
I1.52	Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles	0,89	0,07%
I1.53	Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces	10,95	0,90%
I2.2	Petits jardins ornementaux et domestiques	7,76	0,64%
I2.23	Petits parcs et squares citadins	0,82	0,07%
J1.1	Bâtiments résidentiels des villes et des centres-villes	208,88	17,27%
J1.2	Bâtiments résidentiels des villages et des périphéries urbaines	11,46	0,95%
J1.4	Sites industriels et commerciaux en activité des zones urbaines et périphériques	28,97	2,39%
J2.2	Bâtiments ruraux publics	0,64	0,05%
J2.4	Constructions agricoles	5,62	0,46%
J3.2	Sites d'extraction minière à ciel ouvert en activité, y compris les carrières	0,27	0,02%
J4.2	Réseaux routiers	87,21	7,21%
J4.7	Parties construites des cimetières	0,74	0,06%
J5.33	Réservoirs de stockage d'eau	0,51	0,04%
J5.41	Canaux d'eau non salée complètement artificiels	0,22	0,02%
Total général		1 209,67	100,00%

Carte 1



Habitats en typologie EUNIS

Légende

■ commune_veyre_monton

Fond : SCN4_25 (IGN 2016), Ortho Copig Topo (GEODIS 2016), PCl Vecteur 2017, GDM, 2019 - Réalisation : CEN Auvergne, mer, mars 1 2023

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE
VEYRE-MONTON 2021 - 2023



Avec le soutien financier de France Relance Europe et de l'Office Français pour la Biodiversité



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



Atlas de la Biodiversité Communale
de Veyre-Monton



Légende

Habitats en typologie EUNIS

-  C1.2 - Lacs, étangs et mares mésotrophes permanents
-  C2.2 - Cours d'eau permanents, non soumis aux marées, à écoulement turbulent et rapide
-  C3.21 - Phragmitaies à [Phragmites australis]
-  E1.111 - Gazon médio-européen à Orpins
-  E1.26 - Pelouses semi-sèches calcaires subatlantiques
-  E1.262 - Pelouses semi-sèches médio-européennes à [Bromus erectus]
-  E1.272 - Pelouses médio-européennes du [Xerobromion]
-  E1.281 - Pelouses des rochers calcaréo-siliceux hercyniennes
-  E2.1 - Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage
-  E2.111 - Pâturages à Ivraie vivace
-  E2.112 - Pâturages atlantiques à [Cynosurus] et [Centaurea]
-  E2.2 - Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes
-  E2.22 - Prairies de fauche planitiaies subatlantiques
-  E2.61 - Prairies améliorées sèches ou humides
-  E2.64 - Pelouses des parcs
-  E2.65 - Pelouses de petite surface
-  E5.1 - Végétations herbacées anthropiques
-  E5.12 - Communautés d'espèces rudérales des constructions urbaines et suburbaines récemment abandonnées
-  E5.13 - Communautés d'espèces rudérales des constructions rurales récemment abandonnées
-  E2.13 - Pâturages abandonnés
-  E5.2 - Ourlets forestiers thermophiles
-  E5.21 - Ourlets xérothermophiles
-  E5.41 - Écrans ou rideaux rivulaires de grandes herbacées vivaces
-  E5.43 - Lisières forestières ombragées
-  F3.11, F3.1 - Fourrés médio-européens sur sols riches
-  F3.111 - Fourrés à Prunellier et Ronces
-  F3.112 - Fourrés à Prunellier et Troène
-  FA.1 - Haies d'espèces non indigènes
-  FA.3 - Haies d'espèces indigènes riches en espèces
-  FB.4 - Vignobles
-  G1.213 - Aulnaies-frénaies des rivières à débit lent
-  G1.221 - Grandes forêts alluviales médio-européennes
-  G1.A12 - Frénaies-chénaies et chénaies-charmaies aquitaniennes
-  G1.71 - Chénaies à Quercus pubescens occidentales et communautés apparentées
-  G1.A17 - Chénaies-charmaies calciphiles subatlantiques
-  G1.A29 - Frénaies post-culturelles
-  G1.C3 - Plantations de [Robinia]
-  G1.C - Plantations forestières très artificielles de feuillus caducifoliés
-  G1.C1 - Plantations de [Populus]
-  G1.C4 - Autres plantations d'arbres feuillus caducifoliés
-  G1.D2 - Plantations de [Juglans]
-  G1.D4 - Vergers d'arbres fruitiers
-  G1.D5 - Autres vergers de hautes tiges
-  G3.4 - Pinèdes à [Pinus sylvestris] au sud de la taïga
-  G3.F, G3F12 - Plantations très artificielles de conifères
-  G5.2 - Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés
-  G5.5 - Petits bois anthropiques mixtes de feuillus et conifères
-  G5.61 - Prébois caducifoliés
-  H3.2 - Falaises continentales basiques et ultrabasiques
-  J3.2 - Sites d'extraction minière à ciel ouvert en activité, y compris les carrières
-  I1.1 - Monocultures intensives
-  I1.2 - Cultures mixtes des jardins maraichers et horticulture
-  I1.3 - Terres arables à monocultures extensives
-  I1.52 - Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles
-  I1.53 - Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces
-  I2.2 - Petits jardins ornementaux et domestiques
-  I2.23 - Petits parcs et squares citadins
-  J1.1, J1.2, J1.4 - Bâtiments résidentiels des villes et des centres-villes
-  J2.2, J2.4 - Bâtiments ruraux publics
-  J4.2 - Réseaux routiers
-  J4.7 - Parties construites des cimetières
-  J5.33 - Réservoirs de stockage d'eau

Fond : SCN, 25 (IGN) 2016, Ortho Orig. Topo GEOS 2016, PCI Vecteur 2017, OSM, 2019 - Réalisation : CEN Auvergne, juil. fév. 2023



Avec le soutien financier de France Relance Europe et de l'Office Français pour la Biodiversité



Financé par l'Union européenne NextGenerationEU



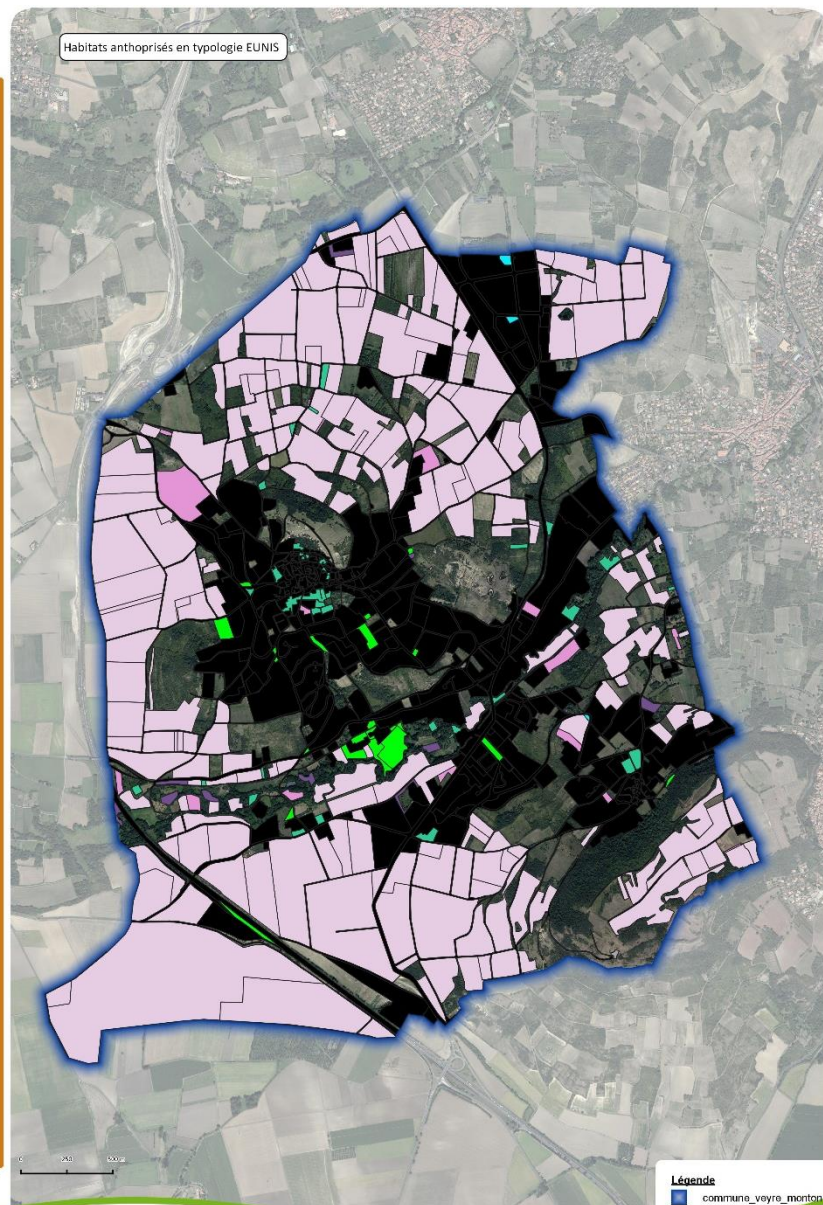
Atlas de la Biodiversité Communale de Veyre-Monton



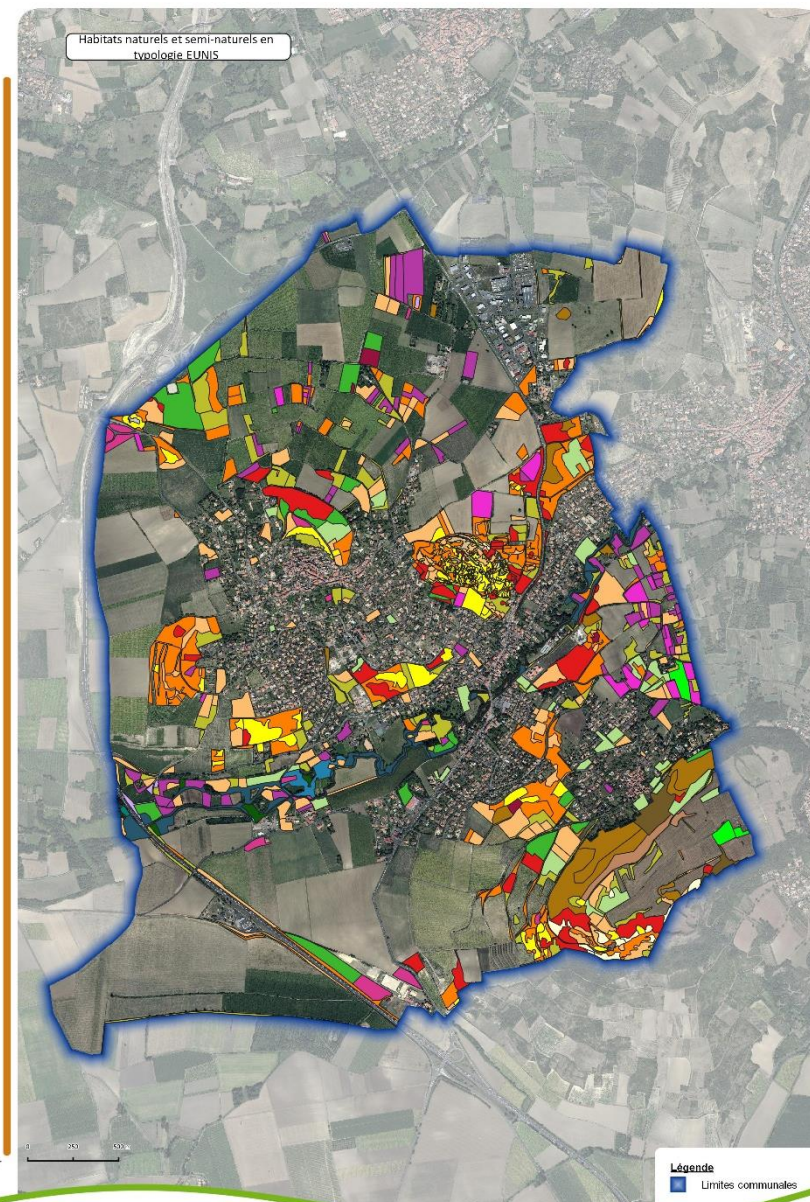
Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

Parmi les 73 habitats observés (tableau 1 et carte 1) :
• 20 sont considérés comme anthropiques (carte 2)
• 53 comme naturels ou semi-naturels (carte 3).

Carte 2

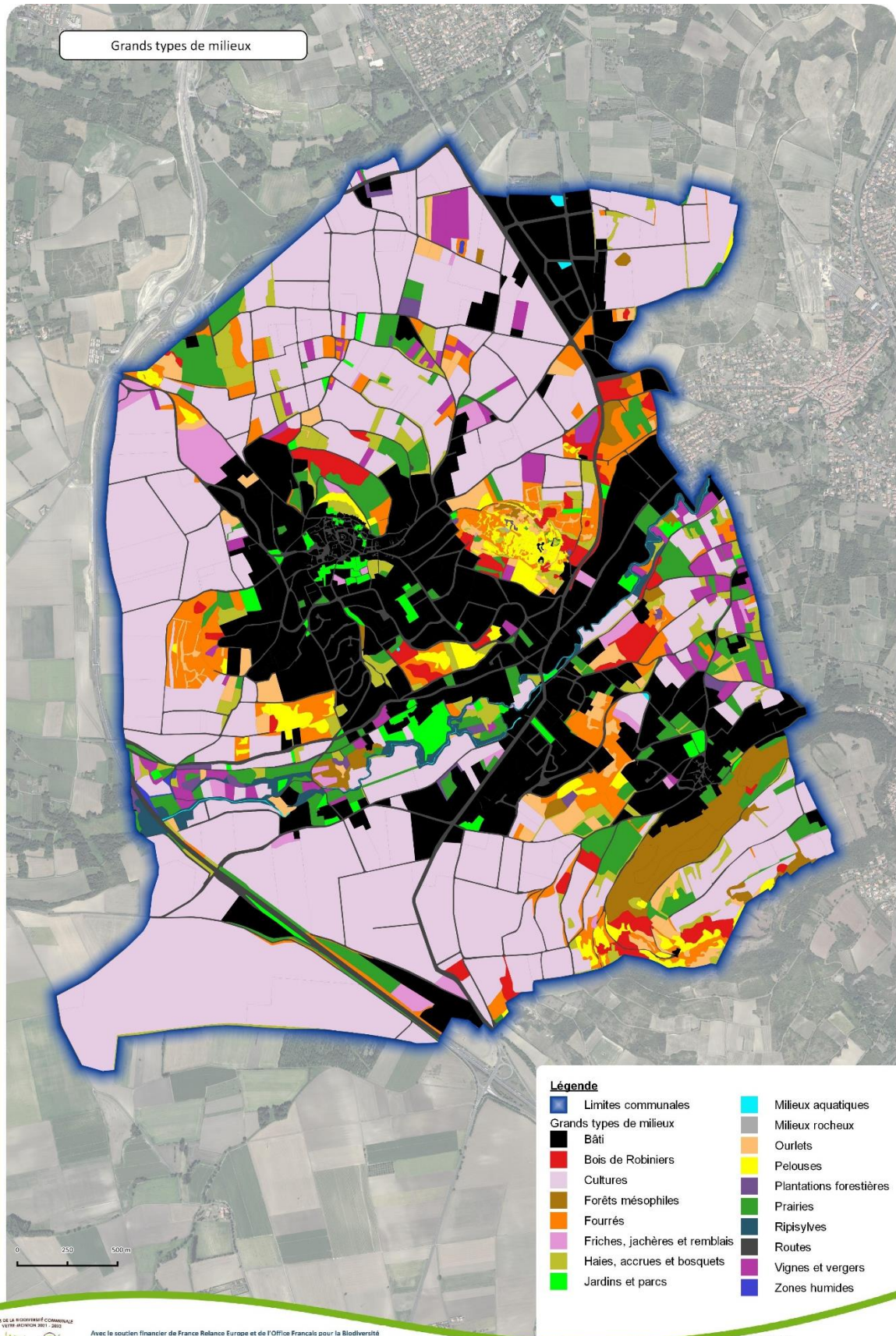


Carte 3



Afin d'en faciliter la lecture, les 73 habitats EUNIS inventoriés ont été agrégés par grand type de milieu. La carte 4 suivante présente les 18 grands types de milieux présents sur la commune.

Carte 4



Avec le soutien financier de France Relance Europe et de l'Office Français pour la Biodiversité



Atlas de la Biodiversité Communale de Veyre-Monton



Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

Bien que la diversité d'habitats anthropiques soit moindre, leur surface est quant à elle très importante par rapport aux habitats naturels et semi-naturels, puisqu'ils occupent presque les trois quarts du territoire communal, contre un **quart pour les habitats-naturels à semi-naturels (détail tableau 2)**. A noter l'agrégation dans le tableau suivant pour les habitats naturels des pelouses et ourlets sur la même ligne car l'ourlet est une forme d'évolution des pelouses et ils sont souvent fortement imbriqués.

Tableau 2 : Bilan synthétique des grands types de milieux

Grand catégorie	Grand type de milieu	Surface (ha)	Proportion de la commune	Proportion par grande catégorie	Surface globale (ha)	Proportion globale
Habitats anthropiques	Bâti	256,58	21,2%	28,5%	900,92	74,5%
	Routes	87,21	7,2%	9,7%		
	Cultures	519,41	42,9%	57,7%		
	Jardins et parcs	15,69	1,3%	1,7%		
	Friches, jachères et remblais	17,13	1,4%	1,9%		
	Plantations forestières	4,90	0,4%	0,5%		
Habitats naturels et semi-naturels	Pelouses et ourlets	52,79	4,4%	17,1%	308,75	25,5%
	Prairies	64,77	5,4%	21,0%		
	Fourrés	57,17	4,7%	18,5%		
	Bois de Robiniers	25,74	2,1%	8,3%		
	Haies, accrues et bosquets	38,89	3,2%	12,6%		
	Forêts mésophiles	27,33	2,3%	8,9%		
	Ripisylves	12,29	1,0%	4,0%		
	Milieux aquatiques	2,01	0,2%	0,6%		
	Milieux rocheux	0,07	0,0%	0,0%		
	Vignes et vergers	26,75	2,2%	8,7%		
	Zones humides	0,95	0,1%	0,3%		
TOTAL		1209,67	100 %	100 %		

*La typologie EUNIS (European Nature Information System) est une classification des habitats naturels, semi-naturels et anthropiques des secteurs terrestres et marins d'Europe. Cette typologie est utilisable sur tout le territoire français métropolitain et sur tous types de milieux.

<https://professionnels.ofb.fr/fr/doc-guides-protocoles/guide-determination-habitats-terrestres-marins-typologie-eunis>

Les habitats anthropiques

Les habitats anthropiques cartographiés sont dominés par :

- les cultures (43%),
- le bâti (21%)
- les routes (7%).

Les jardins et parcs et les plantations forestières occupent à peine 2% : malgré leur caractère anthropique, ils peuvent être considérés comme constitutifs de la trame verte.

➤ **Les Cultures :**

La très grande majorité des cultures se compose de grandes cultures conventionnelles dans lesquelles la flore locale est quasiment absente. On peut noter néanmoins quelques zones ponctuelles de maraîchage où cultures à messicoles communes (au sein du périmètre de la RNR) où la flore locale est favorisée.

Aux grandes cultures sont souvent associés des chemins d'exploitations enherbés qui constituent des corridors : ces derniers sont souvent en mauvais état du fait d'une faible diversité végétale, dominée par les grandes graminées sociales et pouvant faire l'objet de traitement herbicides par débordement depuis les champs.

Etant donné que les zones de grandes cultures n'ont quasiment pas été inventoriées sur le terrain mais plutôt par photointerprétation, il subsiste des lacunes de connaissances sur l'inventaire des corridors linéaires (bandes tampons, talus et chemin enherbés) qui mériteraient d'être comblées pour avoir une vision plus précise de leur intérêt en terme de corridors et de zones refuges.

Ces zones de cultures peuvent néanmoins abriter de faibles cortèges faunistiques (oiseaux, rongeurs,..).



➤ **Le Bâti :**

La commune de Veyre-Monton est une commune urbaine avec des constructions et aménagements qui s'étendent progressivement sur les zones agricoles ou naturelles. Le bâti est très présent, centré sur les bourgs de Monton et Soulasse et autour de la Veyre.

Les dents creuses se combent au fur et à mesure au détriment de zones relais écologiques intéressantes et indispensables au déplacement de la faune. On observe aussi des extensions sur les marges, dans le secteur de Pomand, de la Vierge et de Soulasse, qui grignotent sur des milieux d'ourlets, de prairies de fauche ou de jachères.

Au sein du bâti, plusieurs catégories ont pu être distinguées en fonction de la perméabilité potentielle du milieu : en effet, la part végétalisée des parcelles cadastrées est plus ou moins importante selon les quartiers et lotissements.

Ainsi 5 catégories de bâti ont été initialement sélectionnées :

- Bâti sans jardin ou avec jardin quasi nul
- Bâti avec jardin <50% de la parcelle
- Bâti avec jardin compris entre 50% et 2/3 de la parcelle
- Bâti avec jardin supérieur à 2/3 de la parcelle
- Zone d'activité du Pra de Serre

Ces 5 catégories ont fait l'objet d'un regroupement en trois catégories en fonction de leur perméabilité (tableau 3):

- Bâti imperméable (=Bâti sans jardin ou à jardin quasi nul + Bâti avec jardin <50% de la parcelle)
- Bâti perméable aux espèces (=Bâti avec jardin compris entre 50% et 2/3 de la parcelle + Bâti avec jardin supérieur à 2/3 de la parcelle). Le type de clôture n'est pas pris en compte et par conséquent la perméabilité basée sur la surface terrain reste valide pour des espèces aux déplacements aériens ou capables de franchir des murs, des grillages, si tel est le cas.
- Les zones d'activité y compris le Pra de Serre

Tableau 3: Répartition du bâti

Grand type de bâti	Type de bâti	Surface (ha)	Proportion de la commune	Proportion du bâti
Bâti imperméable	Bâti avec jardin <50% de la parcelle	119,43	9,9%	46,7%
	Bâti sans jardin ou à jardin quasi nul	7,93	0,7%	3,1%
Bâti perméable	Bâti avec jardin compris entre 50% et 2/3 de la parcelle	77,95	6,4%	30,5%
	Bâti avec jardin >2/3 de la parcelle	21,27	1,8%	8,3%
Zone d'activité	Zone d'activité	28,96	2,4%	11,3%
Total général		255,54	21,1%	100,0%

A noter que **le bâti perméable occupe près de 10% de la surface communale** : il contribue ainsi dans une certaine mesure à la trame verte et notamment à la sous-trame ouverte herbacée. Les zones d'activité notamment la zone du Pra de Serre n'ont pas fait l'objet de distinction de perméabilité mais certains secteurs semblent perméables.

➤ **Les Jardins :**

Les jardins sont représentés par des jardins collectifs et de grandes zones de jardins, localisés assez souvent au sein des zones de bâti ou en bord de Veyre, et constituant ainsi des zones relais car abritant des espaces végétalisés perméables.

➤ **Les Friches, jachères et remblais :**

Ces milieux sont localisés au sein des grandes cultures ou dans des zones périurbaines abandonnées. Ils abritent une flore locale composée d'espèces vivaces et/ou annuelles qui peuvent être diversifiées et contribuent ainsi à la trame verte.

➤ **Les Plantations :**

Peu de plantations d'espèces allochtones sont présentes sur le territoire communal. On notera la présence de plantations de peupliers au sein de la ripisylve de la Veyre qui ne semblent pas avoir un impact trop important et sont surfaciquement peu importantes mais il serait préférable d'avoir des zones plus diversifiées avec des essences ligneuses locales.

Au sein des coteaux, notamment en rive droite de la Veyre, sur le coteau de Soulasse, quelques plantations de résineux ont été réalisées sur coteaux secs et donc se subsituent à des milieux

thermophiles de pelouses ou d'ourlets. Leur avenir est toutefois compromis puisqu'avec le changement climatique elles ne résisteront pas aux sécheresses répétées à moyen terme. A noter qu'un milieu semi-arboré peut tout de même être favorable aux espèces de pelouses soumises à des sécheresses fortes.

Les Habitats naturels

➤ Les Milieux forestiers :

Les milieux forestiers occupent presque un tiers des habitats naturels et semi-naturels : ils sont représentés par les forêts mésophiles majoritairement présentes sur le versant nord du puy de Corent, les haies-accrus-bosquets localisés sur les coteaux, les bois de robiniers épars ainsi que la ripisylve de la Veyre. Ces milieux sont majoritairement en mauvais état du fait de la présence du Robinier faux-acacia et de leur jeunesse. Ces habitats contribuent pour certains à la trame thermophile.

A noter que la Ripisylve de la Veyre est globalement en très bon état et présente des éléments de maturité forts : cette forêt « humide » contribue fortement à la trame boisée en lien avec la trame bleue du corridor de la Veyre.

➤ Les Milieux ouverts :

Les milieux ouverts et associés représentent donc la majorité des habitats naturels et semi-naturels de la commune, avec 2/3 de la surface. Les pelouses et ourlets, prairies et fourrés bas (broussailles) occupent 14% du territoire communal et représentent plus de la moitié des habitats naturels. Ils contribuent à la sous-trame herbacée et thermophile en pas japonais. Associés à ces milieux, les vignes et vergers, sont considérés comme des milieux ouverts qui abritent souvent des couverts herbacés permanents, composés d'espèces vivaces, qui contribuent à la sous-trame ouverte herbacée et thermophile. La carte 5 de la trame thermophile (ci-après), constituée majoritairement de milieux ouverts (124.85 ha) et dans une moindre mesure de milieux boisés (20.99 ha), complétée de près de 57 kms de linéaire de corridor, permet de visualiser une des caractéristiques de la commune de Veyre-Monton et sa contribution à la trame thermophile de la Limagne.

➤ Les Milieux ouverts humides :

Ces milieux sont très peu représentés à l'échelle de la commune du fait des faibles potentialités (0,1% du territoire communal) : ils sont localisés autour de la Veyre et de manière sporadique ailleurs. Il s'agit majoritairement de roselière à Phragmite, qui ont notamment un intérêt pour l'avifaune.

➤ Les Milieux aquatiques :

Deux types sont présents et occupent 0,2% de la surface de la commune: des milieux courants et stagnants. La plus grande superficie est représentée par la rivière de la Veyre. Aucun herbier herbacé n'y a été identifié de manière surfacique. Le cortège des odonates y est peu représenté.

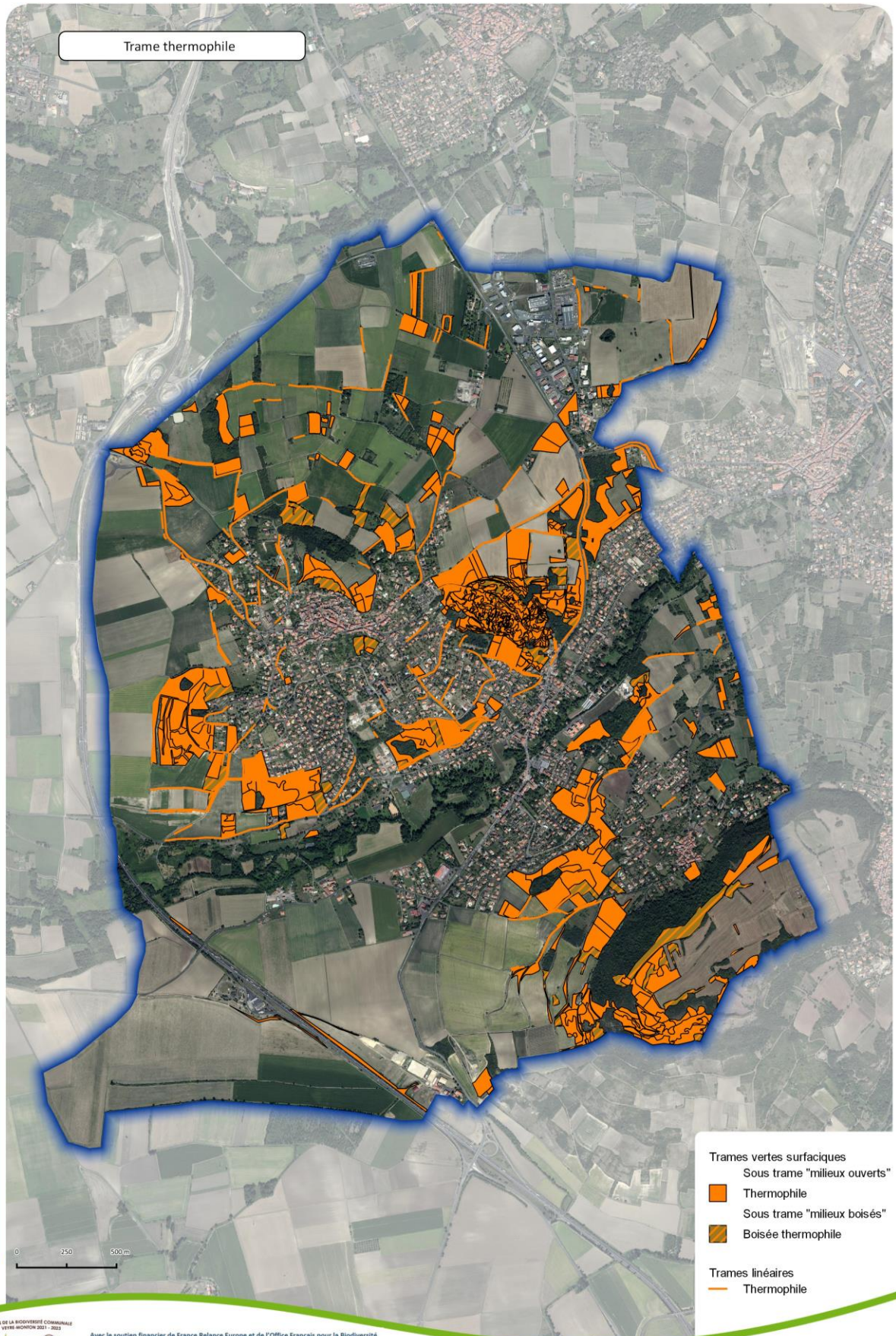
Les autres milieux sont principalement des bassins artificiels : bassin d'orage sur la zone d'activité du Pra de Serre, qui peuvent abriter des Odonates. Localement des mares ont été creusées comme en bord de Veyre.

➤ Les Milieux rocheux :

De très petite surface, ces milieux sont localisés sur le site du Puy de Marmant et ponctuellement sur le Puy de Corent en marge du plateau.



Carte 5



Fond : BD Ortho CRAIG 2019, CEN Auvergne 2023 - Réalisation : CEN Auvergne, lun, juin 19 2023

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE
VEYRE-MONTON 2021 - 2023

Avec le soutien financier de France Relance Europe et de l'Office Français pour la Biodiversité



**Atlas de la Biodiversité Communale
de Veyre-Monton**



Conservatoire
d'espaces naturels
Auvergne

La Géodiversité

A noter également une géodiversité remarquable non traitée dans le présent travail compte tenu du temps alloué mais qui mériterait un travail de diagnostic et d'intégration dans une vision globale du patrimoine naturel de la commune. Ce patrimoine géologique contribuant à l'identité paysagère de la commune.

A ce sujet, la présence du Puy de Marmant dans l'inventaire national du patrimoine géologique de 2016, parmi les 120 sites remarquables d'Auvergne, souligne l'intérêt exceptionnel de ce volcan par sa constitution, qui plus est reste un site minéralogique de référence.

Pour plus de détail - Tome 1 du plan de gestion 2020-2024 – pages 35-42 : https://cen-auvergne.fr/sites/default/files/fichiers/tome1-etat_lieux_juin20.pdf

1.1.2 Habitats naturels à enjeu

La commune de Veyre-Monton abrite **9 habitats naturels à enjeu**, qui occupent une superficie de **63 ha** et représentent **5% du territoire communal** (tableau 4 et carte 8).

➤ **Habitats d'intérêt communautaire**

Parmi ces 9 habitats d'intérêt, on note **8 habitats d'intérêt communautaire occupant 49 ha** au titre de la Directive européenne Habitats/Faune/Flore liée au réseau Natura 2000.

Ces enjeux se concentrent sur les cœurs de nature suivants (carte 6) qui pour certains bénéficient déjà d'un statut environnemental :

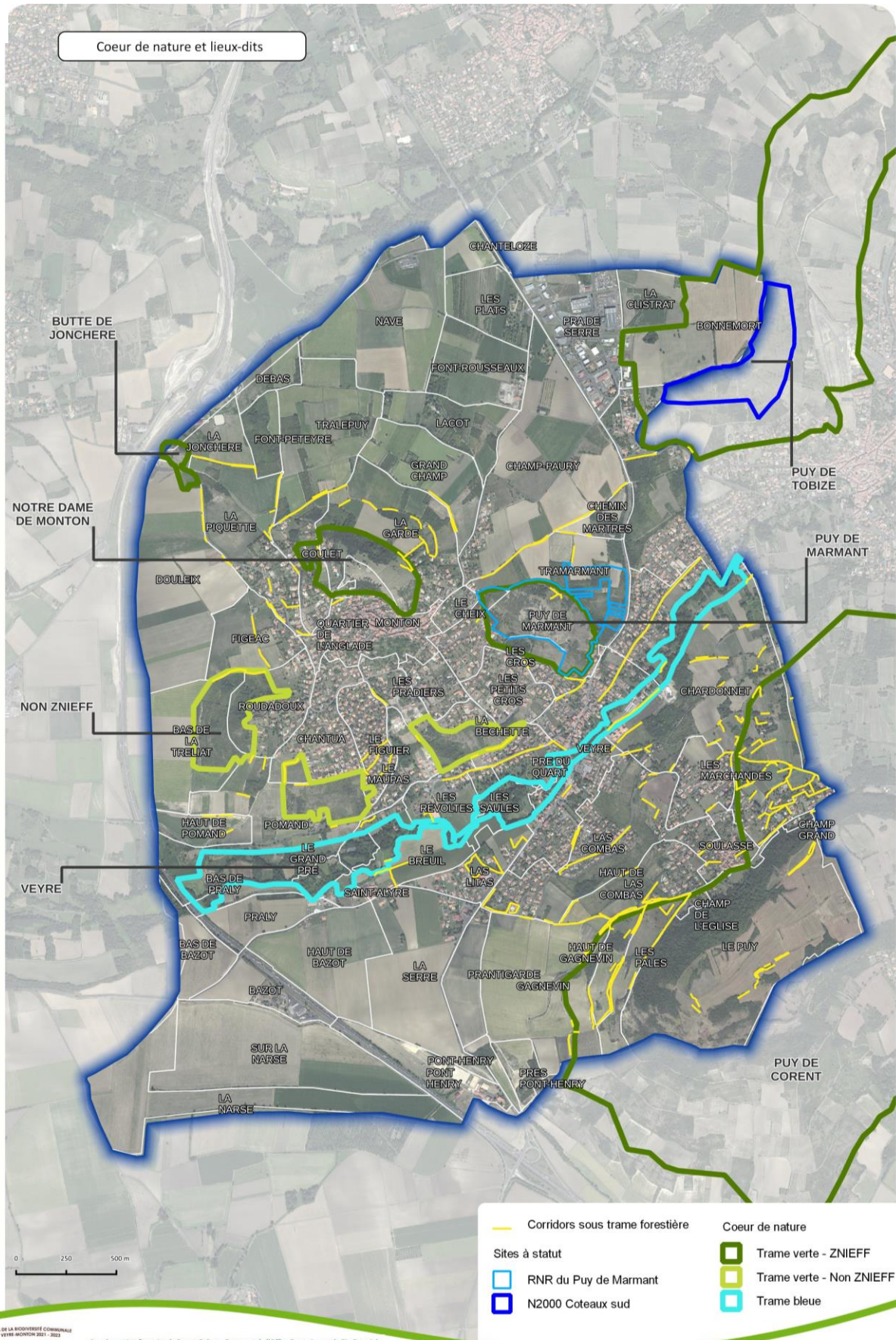
- le Puy de Marmant (RNR, Natura 2000, ZNIEFF),
- les coteaux de la Béchette,
- le secteur de Pomand
- le Puy de Redadoux,
- la butte de la Jonchère (ZNIEFF),
- le Puy de la Vierge de Monton (ZNIEFF),
- le plateau du Puy de Corent (ZNIEFF),
- la Veyre (ZNIEFF).

Le coteau de Soulasse renferme aussi des enjeux en zone relais.

Un focus sur la Réserve Naturelle Régionale du Puy de Marmant, où 8,5 ha d'habitats d'intérêt communautaire sont présents, soit 17% des habitats d'intérêt communautaire de la commune.

Pour plus de détail, une cartographie des habitats naturels réalisée en 2018 : https://cen-auvergne.fr/sites/default/files/fichiers/rapport_carto_habitats_rnr_15janv20.pdf

Carte 6



Fond : CEN Auvergne, 2023, Orthophotographie, IGN, 2019 - Réalisation : CEN Auvergne, mai, juin 12 2023



Avec le soutien financier de France Relance Europe et de l'Office Français pour la Biodiversité



Atlas de la Biodiversité Communale de Veyre-Monton



Parmi les habitats d'intérêt communautaire, trois sont reconnus comme **d'intérêt prioritaire** en terme de conservation car **très rares à l'échelle européenne**. Ils occupent **1,4 ha** et sont localisés sur :

- la Réserve naturelle du Puy de Marmant,
- la Jonchère ponctuellement,
- la Veyre,
- le coteau de las Combas (au-dessous de Soulasse).

La majorité de ces habitats d'intérêt communautaire est représentée par :

- **les pelouses (habitat 6210)**, sur **33 ha** soit **2,7% du territoire communal**
- **les prairies de fauche (habitat 6510)**, sur **13 ha** soit **1,1% du territoire communal**.

Ces deux habitats sont intimement liés puisque les prairies de fauche dérivent souvent des pelouses par enrichissement trophique et fauche.

Ils sont des éléments prioritaires en terme de conservation constitutifs de la trame thermophile et herbacée.



Dans une moindre mesure, deux habitats de forêt alluviale sont présents le long de la Veyre :

- des forêts à bois tendre (habitat 91E0)
- des forêts à bois dur (habitat 91F0).

Elles occupent environ 2 ha au sein de la ripisylve de la Veyre.

Les autres habitats sont plus ponctuels, à noter notamment les mégaphorbiaies ourlets de bord de forêt alluviale qui sont souvent riches en nutriments.

L'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire est globalement **moyen** même si un tiers de ceux-ci sont en bon état de conservation, notamment au sein de la RNR. Ce constat est lié principalement aux pelouses qui peuvent présenter des taux d'embroussaillage localement importants.

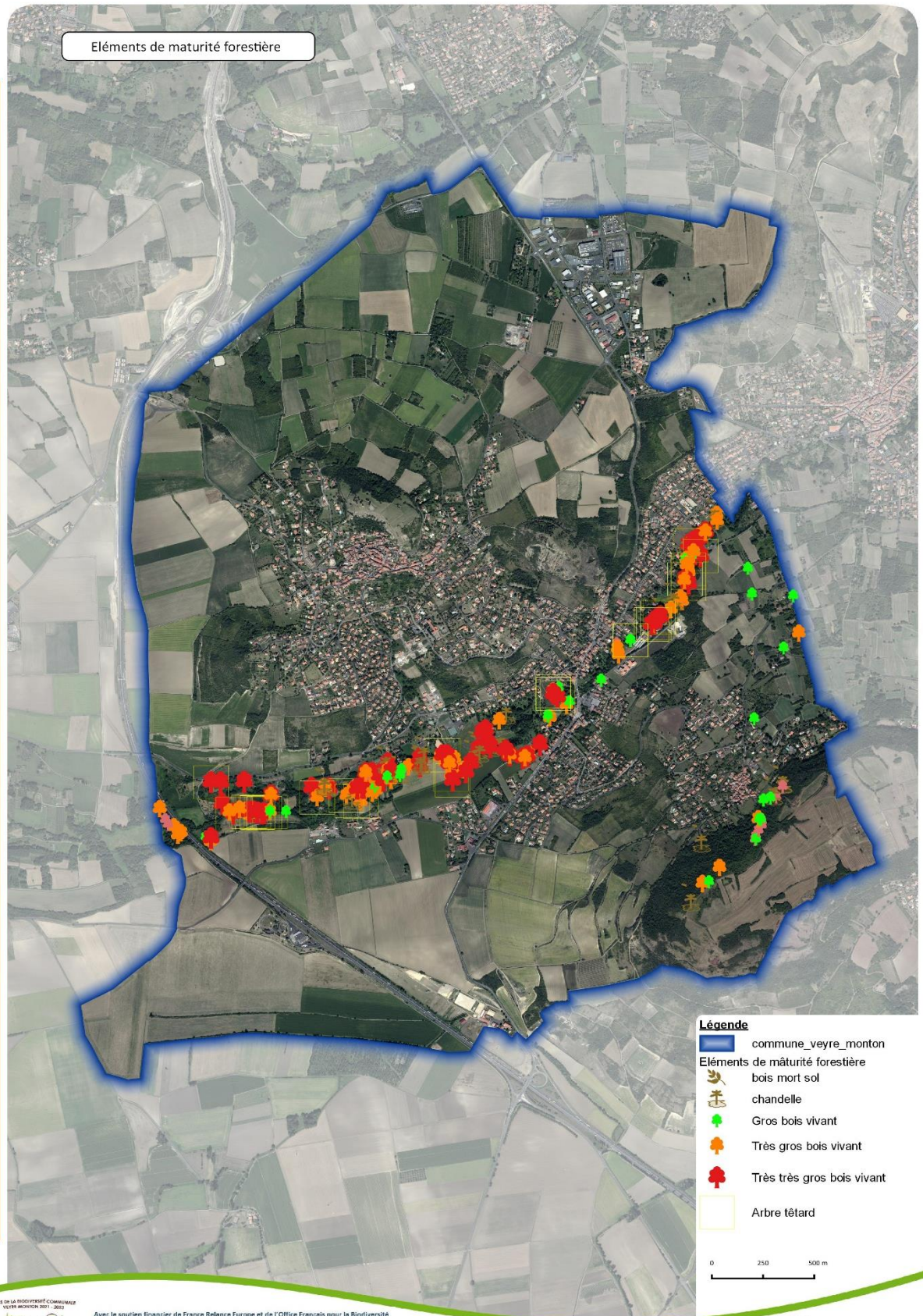
Les prairies de fauche présentent aussi un état moyen à cause d'une typicité moyenne due à un enrichissement trophique modéré ou une reconstitution depuis des prairies temporaires anciennes.

➤ **Habitats d'intérêt local fonctionnel**

En parallèle, un habitat est considéré comme d'intérêt local du fait de **sa fonctionnalité**: il s'agit de la **frênaie-chênaie-aulnaie de bord de Veyre**, qui dans un contexte de grande culture et zone urbaine a un grand intérêt en terme de corridor bois et humide.

De plus, la présence de **nombreux éléments de maturité (très gros bois et bois mort)** confirme le très fort intérêt en terme de **trame de vieux bois** (carte 5) entre le territoire du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne et celui du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, via les ripisylves de l'Allier (corridor Est-Ouest).

Carte 7



Fond : SGM 25 10m 2016, Ortho Cadastre, Type DECIS 2015, PCL Vecteur 2017, 2019 - Réalisation : CEN Auvergne, mar. n°111 2022



Avec le soutien financier de France Relance Europe et de l'Office Français pour la Biodiversité



Atlas de la Biodiversité Communale de Veyre-Monton



Tableau 4 : Bilan synthétique des habitats à enjeu

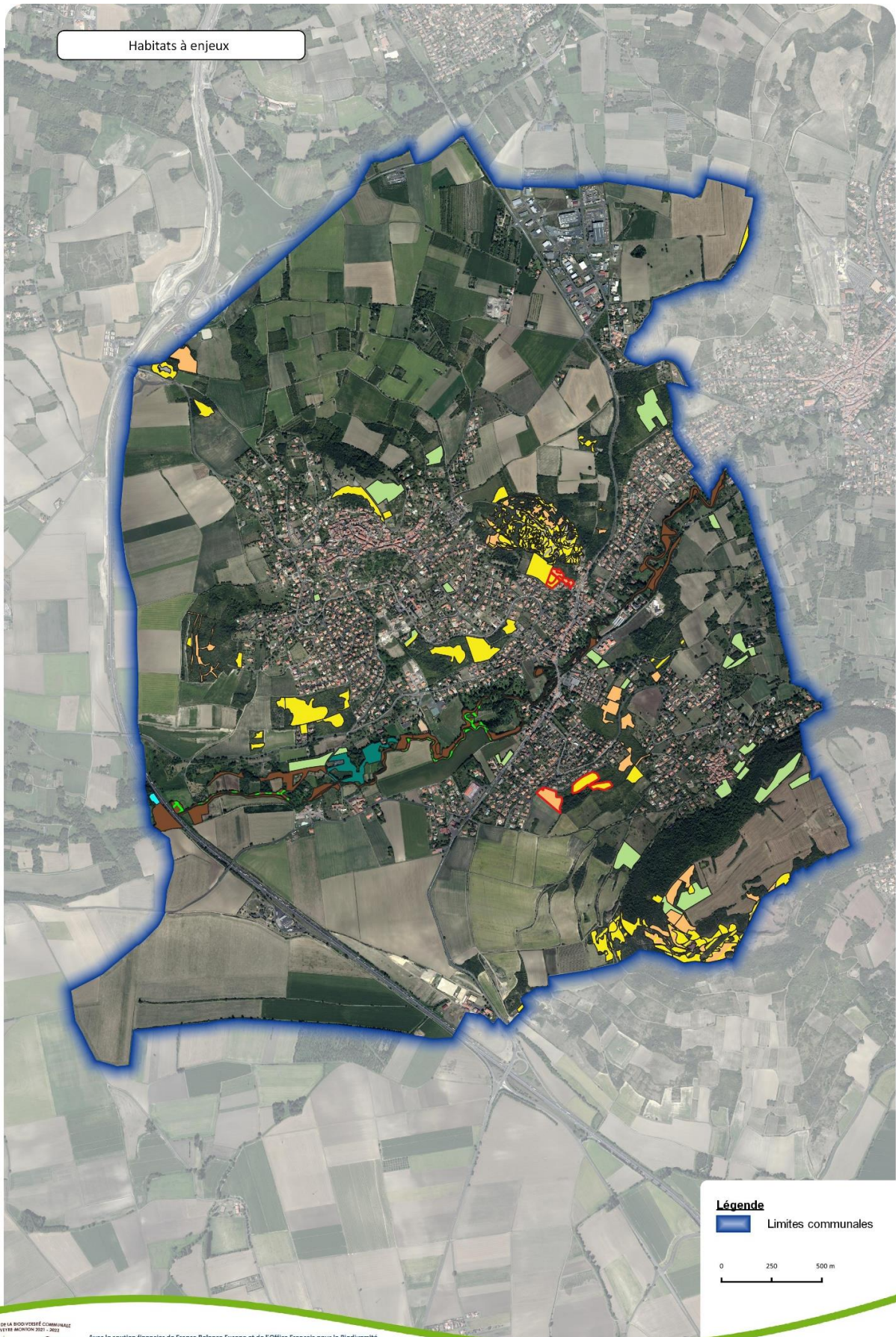
Habitats d'intérêt communautaire

Code N2000	Libellé N2000	Statut	Surface (ha)	Proportion de la commune	Etat de conservation			
					inconnu	favorable	défavorable inadéquat	défavorable mauvais
6110	Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi	PR	0,53	0,04%	0,00%	62,83%	37,17%	0,00%
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) - type pelouse	IC	22,29	1,84%	1,36%	40,19%	49,30%	9,15%
	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) - type ourlet		9,82	0,81%	0,00%	21,91%	71,52%	6,57%
	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) [*sites d'orchidées remarquables] - type pelouse	PR	0,22	0,02%	0,00%	69,13%	16,54%	14,33%
	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) [*sites d'orchidées remarquables] type ourlet		0,52	0,04%	0,00%	0,00%	100,00%	0,00%
6430	Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	IC	0,24	0,02%	0,00%	0,00%	81,67%	18,33%
6510	Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	IC	13,27	1,10%	0,00%	29,96%	68,32%	1,72%
8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	IC	0,01	0,00%	0,00%	50,00%	50,00%	0,00%
8230	Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii	IC	0,11	0,01%	0,00%	66,00%	34,00%	0,00%
91E0	Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	PR	0,17	0,01%	0,00%	100,00%	0,00%	0,00%
91F0	Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmion minoris)	IC	2,09	0,17%	0,00%	0,00%	100,00%	0,00%
Total			49,26	4,1%	0,61%	32,11%	61,21%	6,06%

Habitats d'intérêt régional ou local

Code EUNIS	Libellé EUNIS	Surface (ha)	Proportion de la commune	Etat de conservation			
				inconnu	favorable	défavorable inadéquat	défavorable mauvais
G1.A12	Frênaies-chênaies et chênaies-charmaies aquitaniennes	12,12	1,00%	0,00%	66,05%	30,47%	3,48%
Total		12,12	1,0%	0,00%	66,05%	30,47%	3,48%
Total général des habitats à enjeux		61,38	5,1%	0,49%	38,82%	55,14%	5,55%

Carte 8



Fond : IGN 25 IGN 2016, Ortho Gtmg Topo @EODS 2016, PCI Vecteur 2017, OSN, 2019 - Réalisation : CEN Auvergne, mai-mars 2023




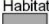





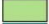









Avec le soutien financier de France Relance Europe et de l'Office Français pour la Biodiversité



Atlas de la Biodiversité Communale de Veyre-Monton



Légende

-  Limites communales
- Habitats d'intérêt communautaire dominants**
-  6110 - Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi
-  6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) - type pelouse
-  6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) [sites d'orchidées remarquables] - type pelouse
-  6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) - type ourlet
-  6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) [sites d'orchidées remarquables] - type ourlet
-  6430 - Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
-  6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)
-  91E0 - Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)
-  91F0 - Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris)
- Habitats d'intérêt communautaire dominés**
-  6110 - Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi
-  6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) [sites d'orchidées remarquables]
-  6430 - Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
-  6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)
-  8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique
-  8230 - Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii
- Habitats à enjeu local**
-  G1.A12 - Frênaies-chênaies et chênaies-charmaies aquitaniennes

Fond : SINA 25 (IGN 2016, Ortho Copig Topo GEDIS 2006, PCI Vecteur 2017, DSM, 2019 - Réalisation : CEN Auvergne, mai, mars 1, 2023



Avec le soutien financier de France Relance Europe et de l'Office Français pour la Biodiversité



Atlas de la Biodiversité Communale de Veyre-Monton



1.2 La flore

1.2.1 Bilan des connaissances

Le bilan dressé provient des données flore produites avant ou pendant le projet et recueillies auprès des principaux producteurs suivants :

- OpenObs : 13 369 données
- Pôle Information Flore Habitats Fonge : 3 237 données (points et polygones)
7 mailles (pour les espèces sensibles)
- Conservatoire d'espaces naturels Auvergne : 380 données
- Société Française d'Orchidophilie : 84 données
- Bénévoles actifs ABC (inventaire Coucou au printemps 2022, inventaire orchidées au printemps 2022, inventaire de 4 fleurs d'automne 2022.) : 279 données

Aucun inventaire flore réalisé par des experts compte tenu du temps imparti, des moyens dédiés, et du niveau de connaissance existant.

Au total, plus de **17 000 observations flore** ont constitué la base du travail présenté ci-après.

Tableau 5 : Bilan synthétique des connaissances sur la flore

Groupe taxonomique	Nombre d'espèces	Pression d'inventaire	Commentaires
Champignons		Nulle	Inventaire à réaliser
Lichens		Nulle	Inventaire à réaliser
Mousses (bryophytes)	44 (période 2005-2022)	Faible	Inventaire à compléter
Flore supérieure	629 (période 2005-2022)	Très bonne	16% de la flore auvergnate dont 15 espèces exotiques envahissantes dont 59 espèces naturalisées ou plantées
Total	673		

1.2.2 Flore à enjeu

La compilation des données provenant de diverses bases de données (SICEN, PIFH, OPENOBS) et de l'inventaire participatif de 2022 ont permis de mettre en avant la présence de **40 taxons végétaux à enjeu** à l'échelle du territoire communal sur la période 2006-2022 (tableau 6 et carte 8) dont :

- **32 espèces vasculaires**
- **8 espèces de mousses**

Deux tiers des espèces à enjeu sont liées aux pelouses, notamment aux pelouses pionnières écorchées. Le tiers restant est majoritairement lié aux friches et ourlets thermophiles parfois en lien avec les pelouses. Cela confirme **l'intérêt de la trame thermophile sur la commune**.

A noter la présence d'une espèce messicole en danger critique d'extinction (*Camelina microcarpa*) et de l'Orme lisse (*Ulmus laevis*) en bord de Veyre.

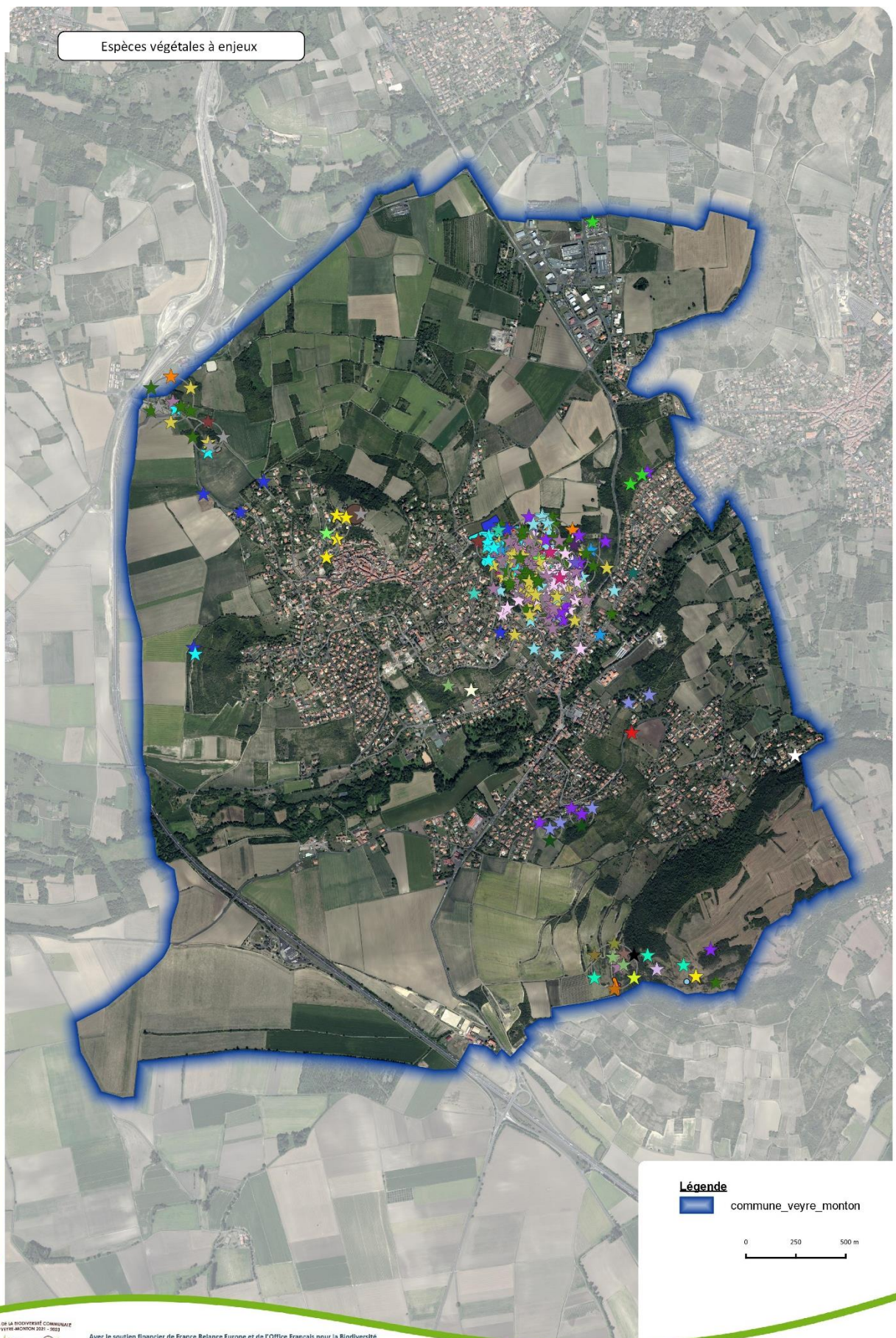
Les espèces se concentrent sur les cœurs de nature (zoom carte 9):

le Puy de Marmant,
le puy de la Vierge à Monton,
la butte de la Jonchère,
le Puy de Covent
le coteau de las Combas, dans
une moindre mesure.

Tableau 6 : Bilan des espèces de plantes vasculaires et mousses à enjeu sur la période 2005-2022

Nom latin	dernière date d'observation	observateur	type de milieu	Irr	Irn	Ire	Irw	pr	pn	pna
PLANTES VASCULAIRES										
Althaea cannabina L., 1753	01/01/2006	Roux Camille	friche et ourlet thermophile	VU						
Androsace elongata L., 1763	01/06/2016	Bergeron Jean-Mari	pelouse écorchée	CR	VU			X		
Anchusa italica Retz., 1779	03/06/2021	Pouvaret Sylvain	friche et ourlet thermophile	EN						
Astragalus monspessulanus L., 1753	04/07/2022	Pouvaret Sylvain	pelouse écorchée	VU						
Bufoia paniculata Dubois ex Delarbre, 1800	12/09/2005	Kessler Francis	pelouse écorchée	EN						
Camelina microcarpa Andr. ex DC., 1821	16/06/2016	Antonetti Philippe	culture	CR						2012-2016
Cephalanthera damasonium (Mill.) Druce, 1906	16/05/2022	Pouvaret Sylvain	boisement thermophile	NT				X		
Convolvulus cantabrica L., 1753	10/07/2019	Pouvaret Sylvain	pelouse écorchée	NT				X		
Cornus mas L., 1753	26/12/2021	Brugerolles Guy	fourré	EN						
Cynoglossum creticum Mill., 1768	03/06/2021	Pouvaret Sylvain	friche et ourlet thermophile	VU						
Epilobium dodonaei Vill., 1779	11/08/2021	Brugerolles Guy	pelouse écorchée	VU						
Fumaria vaillantii Loisel., 1809	29/05/2018	Pouvaret Sylvain	friche et ourlet thermophile	EN						
Hornungia petraea (L.) Rchb., 1838	19/02/2020	Martinant Sylvie, Pouvaret Sylvain	pelouse écorchée	VU						
Inula bifrons (L.) L., 1763	05/06/2018	Pouvaret Sylvain	friche et ourlet thermophile	LC				X	X	
Linum tenuifolium L., 1753	04/07/2022	Pouvaret Sylvain	pelouse	EN						
Lotus maritimus L., 1753	31/05/2021	Pouvaret Sylvain	pelouse	EN						
Medicago monspeliaca (L.) Trautv., 1841	25/05/2021	Lecomte Romain	pelouse écorchée	NT				X		
Ononis pusilla L., 1759	19/02/2020	Martinant Sylvie, Pouvaret Sylvain	pelouse écorchée	EN						
Ophrys aranifera Huds., 1778	24/05/2022	Laveran Henri	pelouse	LC				X		
Ophrys insectifera L., 1753	24/05/2022	Laveran Henri	pelouse	NT				X		
Ophrys scolopax Cav., 1793	24/05/2022	Laveran Henri	pelouse	NT				X		
Orobanche caryophyllacea Sm., 1798	30/05/2018	Pouvaret Sylvain	pelouse écorchée	VU						
Orobanche teucarii Holandre, 1829	24/05/2022	Pouvaret Sylvain	pelouse écorchée	VU						
Phelipanche cernua Pomel, 1874	29/05/2010	COLLAUD RÂ@mi (CBN Franche-Com	pelouse écorchée	EN						
Polygala calcarea F.W.Schultz, 1837	09/05/2005	Kessler Francis	pelouse	VU						
Sabulina tenuifolia subsp. hybrida (Vill.) Dillenb., 2016	29/05/2018	Pouvaret Sylvain	pelouse écorchée	VU						
Salvia aethiopsis L., 1753	27/03/2016	Bergeron Jean-Mari	friche et ourlet thermophile	VU						
Tragopogon crocifolius L., 1759	30/06/2017	Pouvaret Sylvain	pelouse	EN						
Ulmus laevis Pall., 1784	09/10/2021	Brugerolles Guy	forêt alluviale	NT		DD	DD			
Vicia bithynica (L.) L., 1759	04/07/2022	Pouvaret Sylvain	friche et ourlet thermophile	EN						
Vicia melanops Sibth. & Sm., 1813 (inclus var. loiseaui)	31/05/2021	Pouvaret Sylvain	friche et ourlet thermophile	VU						
Vulpia ciliata Dumort., 1824	03/06/2021	Pouvaret Sylvain	pelouse	VU						
BRYOPHYTES										
Bryum gemmiferum R.Wilczek & Demaret, 1976	18/03/2015	Hugonnot Vincent	NR	VU						
Didymodon acutus (Brid.) K.Saito, 1975	21/03/2013	Celle Jaoua, Hugonnot Vincent	NR	CR						
Campyliadelphus chrysophyllus (Brid.) R.S.Chopra	21/03/2013	Celle Jaoua, Hugonnot Vincent	NR	EN						
Grimmia crinita Brid., 1806	21/03/2013	Celle Jaoua, Hugonnot Vincent	NR	EN		VU				
Grimmia orbicularis Bruch ex Wilson, 1844	21/03/2013	Celle Jaoua, Hugonnot Vincent	NR	CR						
Grimmia tergestina Tomm. ex Bruch & Schimp., 1845	21/03/2013	Celle Jaoua, Hugonnot Vincent	NR	VU						
Tortula inermis (Brid.) Mont., 1832	21/03/2013	Celle Jaoua, Hugonnot Vincent	NR	CR						
Weissia brachycarpa (Nees & Hornsch.) Jur., 1882	21/03/2013	Celle Jaoua, Hugonnot Vincent	NR	CR						

Carte 9



Fond : SCMA 25 IGN 2016, Ortho Crisp, Topo GEODIS 2016, PCI Vecteur 2017, OSN, 2019 - Réalisation : CEN Auvergne, jeu, mars 2, 2023



Avec le soutien financier de France Relance Europe et de l'Office Français pour la Biodiversité



Atlas de la Biodiversité Communale de Veyre-Monton



Légende

Espèces végétales à enjeu

- Trachéophytes
- ★ Anchusa azurea Mill., 1768
 - ★ Astragalus monspessulanus L., 1753
 - ★ Convolvulus cantabrica L., 1753
 - ★ Cynoglossum creticum Mill., 1768
 - ★ Epilobium dodonaei Vill., 1779
 - ★ Fumaria vaillantii Loisel., 1809
 - ★ Hornungia petraea (L.) Rchb., 1838
 - ★ Inula bifrons (L.) L., 1763
 - ★ Linum tenuifolium L., 1753
 - ★ Lotus maritimus L., 1753
 - ★ Medicago monspeliaca (L.) Trautv., 1841
 - ★ Ononis pusilla L., 1759
 - ★ Ophrys insectifera L., 1753
 - ★ Ophrys scolopax Cav., 1793
 - ★ Orobanche caryophyllacea Sm., 1798
 - ★ Orobanche teucarii Holandre, 1829
 - ★ Sabulina tenuifolia subsp. hybrida (Vill.) Dillenb., 2016
 - ★ Tragopogon crocifolius L., 1759
 - ★ Vicia bithynica (L.) L., 1759
 - ★ Vicia melanops Sibth. & Sm., 1813
 - ★ Vulpia ciliata Dumort., 1824
 - ★ Cephalanthera damasonium (Mill.) Druce, 1906
 - ★ Ophrys aranifera
 - ★ Althaea cannabina L., 1753
 - ★ Bufonia paniculata Dubois ex Delarbre, 1800
 - ★ Camelina microcarpa Andr. ex DC., 1821
 - ★ Phelipanche cernua Pomel, 1874

- ★ Polygala calcarea F.W.Schultz, 1837
 - ★ Salvia aethiopsis L., 1753
 - ★ Cornus mas L., 1753
 - ★ Ulmus laevis Pall., 1784
 - ★ Anchusa azurea Mill., 1768
 - ★ Bufonia paniculata Dubois ex Delarbre, 1800
 - ★ Camelina microcarpa Andr. ex DC., 1821
 - ★ Convolvulus cantabrica L., 1753
 - ★ Cynoglossum creticum Mill., 1768
 - ★ Epilobium dodonaei Vill., 1779
 - ★ Hornungia petraea (L.) Rchb., 1838
 - ★ Inula bifrons (L.) L., 1763
 - ★ Medicago monspeliaca (L.) Trautv., 1841
 - ★ Ophrys scolopax Cav., 1793
 - ★ Phelipanche cernua Pomel, 1874
 - ★ Salvia aethiopsis L., 1753
- Bryophytes
- ★ Bryum gemmiferum R.Wilczek & Demaret, 1976
 - ★ Campyladelphus chrysophyllus (Brid.) R.S.Chopra
 - ★ Didymodon cordatus Jur., 1866
 - ★ Pterygoneurum ovatum (Hedw.) Dixon, 1934
 - ★ Tortula atrovirens (Sm.) Lindb., 1864
 - ★ Didymodon acutus (Brid.) K.Saito, 1975
 - ★ Grimmia crinita Brid., 1806
 - ★ Grimmia orbicularis Bruch ex Wilson, 1844
 - ★ Grimmia tergestina Tomm. ex Bruch & Schimp., 1845
 - ★ Tortula inermis (Brid.) Mont., 1832
 - ★ Weissia brachycarpa (Nees & Hornsch.) Jur., 1882

Fond : SCN 25 IGN 2016, Ortho Craig Topo GEODIS 2016, PCI Vecteur 2017, OSM 2019 - Réalisation : CEN Auvergne, jeu. mars 2 2023



Avec le soutien financier de France Relance Europe et de l'Office Français pour la Biodiversité



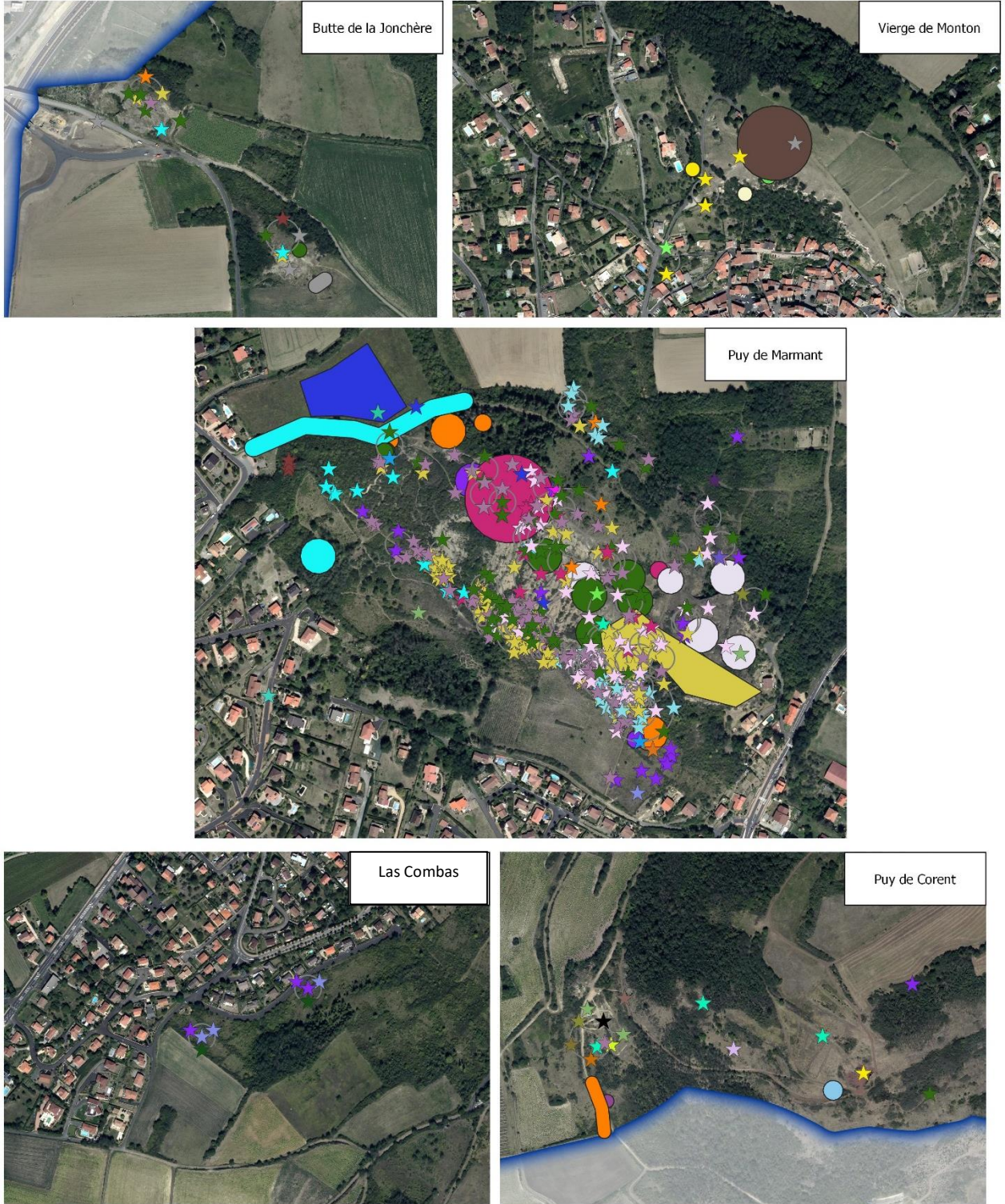
Atlas de la Biodiversité Communale de Veyre-Monton



Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

Carte 10

Espèces végétales à enjeux - zooms



Fond : SCIM, 25 IGN 2016, Ortho Cragi Topo GEODIS 2016, PCI Vecteur 2017, OSM, 2019 - Réalisation : CEN Auvergne, jan. mars 2023

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE
VEYRE-MONTON 2021 - 2023

Avec le soutien financier de France Relance Europe et de l'Office Français pour la Biodiversité



Atlas de la Biodiversité Communale
de Veyre-Monton



Conservatoire
d'espaces naturels
Auvergne



Buglosse d'Italie (*Anchusa italica*)



Lin à feuilles étroites (*Linum tenuifolium*)



Salsifis à feuilles de Crocus (*Tragopogon crocifolius*)



Cornouiller mâle (*Cornus mas*)

Un certain nombre d'espèces végétales à enjeu (17 plantes vasculaires, 9 mousses) n'ont pas été revues depuis 2006 (tableau 7) : des prospections ciblées permettraient probablement d'en retrouver certaines très rares voire en danger critique d'extinction comme *Carex hordeistichos* (photo ci-dessous).



Laîche à épis d'orge (*Carex hordeistichos*) – [Milieux humides](#)



Adonis d'été (*Adonis aestivalis*)

- Messicoles -



Lupin bleu (*Lupinus angustifolius*)

Epipactide du Rhône
(*Epipactis rhodanensis*)
[Ripisylve](#)



Tableau 7 : Bilan des espèces de plantes vasculaires et mousses à enjeu non revues après 2005

Nom latin	dernière date d'observation	observateur	type de milieu	Irr	lrm	Ire	lrw	pr	pn	pna
PLANTES VASCULAIRES										
Adonis aestivalis L., 1762	01/01/2004	LAMAISON Jean-Louis	culture	EN						2012-2016
Adonis annua L., 1753	01/01/2004	LAMAISON Jean-Louis	culture	EN						2012-2016
Adonis flammea Jacq., 1776	01/01/1971	BRESOLES Pierre,SALANON Robert	culture	EN						2012-2016
Artemisia alba Turra, 1764	01/01/1957	CHASSAGNE Maurice, Guillaume	pelouse écorchée	EN						
Carex hordeistichos Vill., 1779	01/01/1999	LAMAISON Jean-Louis	prairie humide	CR	EN				X	
Coronilla scorpioides (L.) W.D.J.Koch, 1837	01/01/1930	CHASSAGNE Maurice, Guillaume	pelouse	EN						
Epipactis rhodanensis GÃ©vaudan & Robatsch, 1994	01/01/2004	LAMAISON Jean-Louis	ripisylve	EN						
Galium tricornutum Dandy, 1957	01/01/1983	Billy Franois	culture	EN						2012-2016
Iberis amara L., 1753	01/01/1956	CHASSAGNE Maurice, Guillaume	pelouse	VU						
Illecebrum verticillatum L., 1753	01/01/2004	LAMAISON Jean-Louis	sables humides	EN						
Lappula squarrosa (Retz.) Dumort., 1827	01/01/1980	Billy Franois	culture	CR						
Lupinus angustifolius L., 1753	01/01/1937	LUQUET AimÃ© (IndÃ©pendant)	culture	CR				X		
Minuartia rostrata (Pers.) Rchb., 1842	01/01/1999	BONHOMME Mathieu (CEPA (CREN	pelouse	EN						
Rosa gallica L., 1753	01/01/1957	NR	fourr	VU					X	
Rumex scutatus L., 1753	01/01/1956	NR	milieu rocheux	VU						
Vicia hybrida L., 1753	28/04/1929	LIOU Tchen-Ngo,DENIS Marcel	friche et ourlet thermophile	EN						
Xeranthemum inapertum (L.) Mill., 1768	24/07/1928	GUINOCHET Marcel	friche et ourlet thermophile	VU						
BRYOPHYTES										
Didymodon cordatus Jur., 1866	04/02/2004	Hugonnot Vincent	NR	VU						
Encalypta vulgaris Hedw., 1801	12/05/1937	LEMEE Georges (IndÃ©pendant)	NR	VU						
Pterygoneurum ovatum (Hedw.) Dixon, 1934	04/02/2004	Hugonnot Vincent	NR	CR						
Tortula atrovirens (Sm.) Lindb., 1864	04/02/2004	Hugonnot Vincent	NR	CR						
Grimmia plagiopodia Hedw., 1801	01/01/1899	HERIBAUD Joseph	NR	VU		VU				
Microbryum starckeanum (Hedw.) R.H.Zander, 1993	01/01/1899	HERIBAUD Joseph	NR	CR						
Ptychostomum imbricatum (MÃ©ll.Hal.) Holyoak & N.F	01/01/1899	HERIBAUD Joseph	NR	CR						
Trichostomum crispulum Bruch, 1829	01/01/1971	BRESOLES Pierre,SALANON Robert	NR	CR						
Tortula atrovirens (Sm.) Lindb., 1864	01/01/1899	HERIBAUD Joseph	NR	CR						

LEGENDE : Espce menace (liste rouge rgionale, nationale, europenne, mondiale) : **CR** : Espce en danger critique, **EN** : Espce en danger, **VU** : Espce vulnerable
 NT : quasi-menacee, LC : proccupation mineure, DD : donnees insuffisantes, NE : Non valuee

Espce protegee : **PR** : Protection rgionale **PN** : Protection nationale
Espces de plan national d'action (PNA Messicoles 2012-2016)

1.3 La faune

1.3.1 Bilan des connaissances

Le bilan dressé provient des données faune produites avant ou pendant le projet et recueillies auprès des principaux producteurs suivants :

- OpenObs : 3 489 données
- Pôle invertébrés AuRA : 4 782 données
- Pôle vertébrés AuRA : 6 978 données
- Association Entomologique d’Auvergne : 48 données
- Société Histoire Naturelle Alcide d’Orbigny : 46 données
- Chauve-souris Auvergne : 39 données
- Groupe mammalogique Auvergne : 101 données
- Ligue pour la Protection des Oiseaux AuRA : 20 données
- Conservatoire d’espaces naturels Auvergne : 171 données
- Bénévoles actifs ABC (Mission Hérisson, ...) : 213 données

Cependant la compilation des données faune reste plus complexe que pour la flore car les groupes d’espèces sont plus nombreux, les structures productrices sont plus diversifiées et compte tenu de la mise en place récente des pôle Vertébrés et Invertébrés (contrairement au PIFH qui existe depuis longtemps), toutes les observations ne sont pas transmises systématiquement, qui plus est pour les observations anciennes.

Par ailleurs, certains groupes ne sont pas représentés comme les mollusques, les crustacés bien que des espèces soient présentes sur le territoire. De même pour les poissons, seule 1 espèce est saisie alors que d’autres espèces ont pu être observées lors d’inventaire (Chabot, Lamproie de Planer) mais ne figurent pas dans les bases de données consultées. Cela ouvre une perspective de saisie des observations réalisées sous réserve de précision des champs obligatoires validant la donnée (lieu, date, espèce, observateur).

Au total, **15 887 observations faune** ont constitué la base du travail présenté ci-après.

Tableau 8 : Bilan synthétique des connaissances sur la faune

Groupe taxonomique	Nombre d’espèces	Pression d’inventaire	Commentaires
Amphibiens	6 (période 2000-2022)	Faible	Inventaire à compléter
Insectes	389 (période 2000-2022)	Bonne	Inventaire à poursuivre sur des groupes non ou peu étudiés (coléoptères, pollinisateurs, ...)
Mammifères dont Chiroptères	46 (période 2000-2022)	Moyenne	Inventaire à compléter
Oiseau	179 (période 2000-2022)	Très bonne	Observations régulières et saisies des données
Poissons	1 (période 2000-2022)	Moyenne	Données existantes à saisir
Reptiles	9 (période 2000-2022)	Moyenne	Inventaire à compléter
Total	630		

Contrairement à la flore, où le niveau général de connaissance semblait bon, la faune a fait l'objet de deux études confiées, en 2022, à des structures expertes :

- Etude odonates par la Ligue de Protection des Oiseaux d'Auvergne-Rhône-Alpes
- Inventaire des mammifères dont les glyridés par thermo-détection par le Groupe Mammalogique d'Auvergne

Ces deux groupes faunistiques ont été priorités en raison de données anciennes voire insuffisantes et au regard des éléments de réflexion pouvant être apportés sur le fonctionnement des trames vertes et bleues.

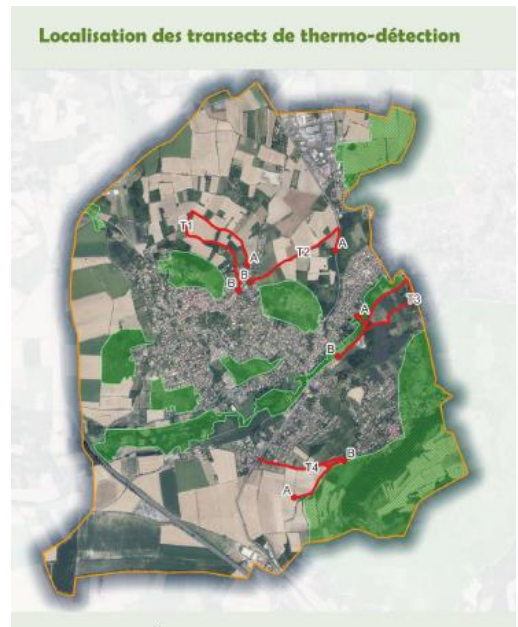
Par ailleurs, une habitante de Veyre-Monton, travaillant à Géolab a proposé la réalisation d'indices sur la qualité de la Veyre en lien avec :

- les diatomées et les macro-invertébrés selon des protocoles normalisés.

Principaux résultats des études réalisées :

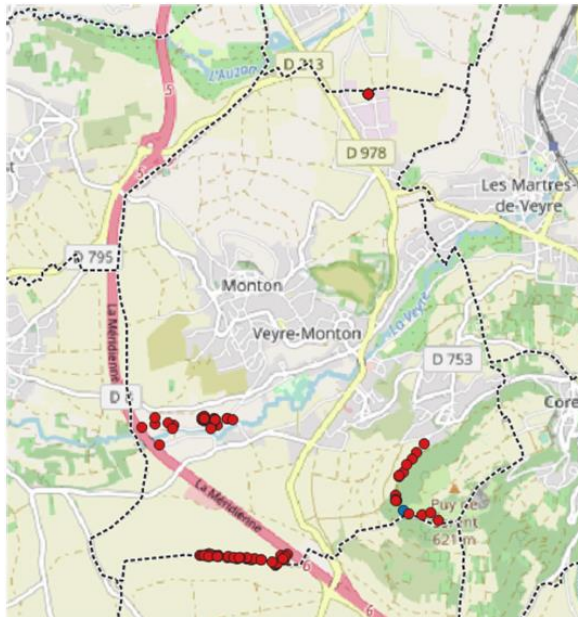
Inventaire des mammifères par thermo-détection – Trame verte :

- 4 transects favorables aux glyridés (rongeurs de taille moyenne tels que loir, lérot, muscardin...) ont pu être suivis en phase nocturne par caméra thermique en été (entre le 28 juin et le 07 juillet) puis en automne (entre le 6 octobre et le 18 octobre) de l'année 2022.
- 16 espèces ont pu être déterminées par ce protocole encore en phase expérimental dont 9 macro-mammifères et 7 micro-mammifères. Cependant, le Muscardin n'a pas pu être observé bien que certains milieux semblent favorables.
- Les résultats confirment l'intérêt la richesse des cœurs de nature et des corridors de haie, vergers, fourrés fournissant protection dans les déplacements et nourritures notamment par la présence d'arbres fruitiers, d'arbustes à baies et à graines ainsi qu'une strate herbacée dense protectrice. Les vieux bois et bois morts avec les cavités fournissent de nombreux gîtes. ➤Pour plus de détail, consulter l'étude.



Inventaire odonatologique – Trame bleue :

- 4 secteurs favorables aux odonates (libellules et demoiselles) ont pu être prospectés entre fin mai et mi-septembre 2022 par trois passages afin de contacter le maximum d'espèces.
- 22 espèces ont pu être observées dont 5 nouvelles espèces. En revanche, 2 espèces n'ont pas été revues. 1 nouvelle espèce complémentaire a été vue par un naturaliste de la commune.
- A la vue de la faible présence de milieux humides et aquatiques sur la commune mais grâce à une mosaïque de milieux la richesse en espèce reste bonne. Pauvreté de la Veyre en anisoptères potentiellement liée au lâcher de truite.



A noter la présence de l’Agrion de Mercure sur la **rase de la Narse** menacée de fermeture.

La **zone de Poumand** diversifiée en milieux présente la plus grande richesse en espèces (13). Cependant, les débits insuffisants de certaines rases ne permet plus la présence d’odonates. Certains tronçons favorables aux odonates mais pauvres en observations traduisent potentiellement une consommation par les truites et les empoisonnements réalisés. Certaines mares en cours d’atterrissement nécessiteraient un curage.

Les **lisières boisées du Puy de Corent** sont favorables à certains stades du cycle de vie de certaines espèces pour l’alimentation et l’accouplement sous réserve de conservation la morphologie actuelle.

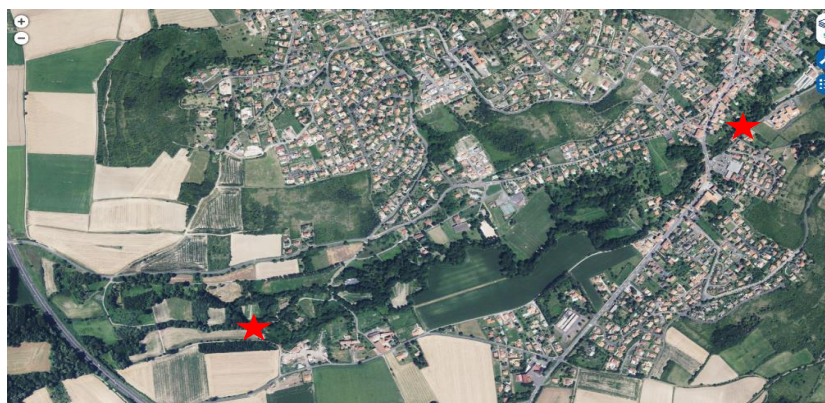
Le **bassin d’orage de la ZA du Pra de Serre** qui accueille une roselière à Typha est très favorable au développement des larves et la présence d’une bordure de saule, permet la maturation et la reproduction de certaines espèces. ➤[Pour plus de détail, consulter l’étude.](#)

Inventaire des Macroinvertébrés (IBGN) et Diatomées (IBD/IPS) – Trame bleue :

- 2 zones sur la Veyre (carte ci-dessous), en partie amont (niveau Poumand) et plus en aval (niveau EHPAD) ont pu faire l’objet de prélèvements en 2021 (le 9 juillet 2021 pour IBGN et IBD/IPS) puis un second passage en 2022 (17 juillet 2022 pour IBD/IPS).
- 97 espèces de Diatomées déterminées sur les 2 zones. Côté macroinvertébrés la détermination qui s’arrête à la famille voire au genre donne des indications sur l’état du cours d’eau selon 2 composantes : le groupe indicateur (GI) révélateur de la qualité de l’eau et la classe de variété révélatrice de la diversité des habitats aquatiques.
- Les résultats des mesures physico-chimiques traduisent une qualité moyenne de l’eau et une dégradation sur la partie aval avec une augmentation des nitrates et de la conductivité ainsi qu’une diminution de l’oxygène.

Les diatomées, qui sont des microalgues bioindicatrices de la qualité de l’eau, traduisent le même constat de qualité supérieure en partie amont avec une plus grande diversité des espèces polluosensibles et une richesse spécifique plus importante.

Les macroinvertébrés traduisent une différence amont / aval encore plus marquée avec des espèces de perles polluosensibles en amont qui disparaissent en aval pour laisser la place à un peuplement d’espèces se nourrissant de matière organique morte ou en décomposition (88%) et une diversité moindre. A noter l’absence totale de larves de libellules sur l’ensemble des prélèvements. ➤[Pour plus de détail, consulter l’étude.](#)



1.3.2 Faune à enjeu

La compilation des données provenant de diverses bases de données (SICEN, Pôle Vertébrés, Pôle Invertébrés, BDD Chauve-Souris Auvergne, OPENOBS...) et de l'inventaire participatif de 2022 ont permis de mettre en avant la présence de **69 taxons faunistiques à enjeu** à l'échelle du territoire communal sur la période 2000-2022 (tableau 9 à 14 et cartes 10 à 15) dont :

- **3 espèces d'amphibiens** (tableau 9 et carte 10)
- **20 espèces d'insectes (4 odonates, 5 orthoptères, 11 papillons)**
- **10 espèces de mammifères (dont 4 chiroptères)**
- **29 espèces d'oiseaux**
- **1 espèce de poisson**
- **6 espèces de reptiles**

La majorité des espèces à enjeu sont liées aux milieux terrestres et notamment en lien avec la trame thermophile de la commune. Quelques espèces cependant sont liées à la trame bleue (amphibiens, poissons, libellules, certains oiseaux ...) dont la surface reste plus limitée sur le territoire communal.

La plupart des espèces se concentrent sur les cœurs de nature :

- le Puy de Marmant,
- le puy de la Vierge à Monton,
- la Béchette,
- la butte de la Jonchère,
- le Puy de Covent
- le coteau de las Combas, dans une moindre mesure.

Cependant certaines espèces de groupes comme les oiseaux, les amphibiens (crapaud alyte), mammifères (écureuil roux, hérisson) peuvent être observées au cœur des bourgs. Ce constat peut également être lié à un biais de pression d'observation sur les zones non urbanisées.

A noter des études conduites sur la RNR du Puy de Marmant, rendues en 2023, sur les guêpes et frelons avec 81 espèces répertoriées ainsi que sur les abeilles sauvages avec 183 espèces observées qui, vu la taille du site, révèle une diversité remarquable.

A noter également la présence d'espèces exotiques envahissantes comme le Raton laveur (communication personnelle-Association locale de chasse et A. Beauger) et l'écrevisse signal (étude FDAPPMA et communication personnelle Association locale de pêche), frelon asiatique et guêpes maçonnes (étude SHNAO-2022 sur la RNR du Puy de Marmant).



Ecrevisse signal (*Pacifastacus leniusculus*)



Raton laveur (*Procyon lotor*)

Tableau 9 : Bilan des espèces d'amphibiens à enjeu sur la période 2000-2022

Nom latin	Nom vernaculaire	Dernière date d'observation	Observateur	Irr	Irn	Ire	Irw	pr	pn	DH/DO
AMPHIBIEN										
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L'), C	18/03/2020	LPO AURA	LC	LC	LC	LC	X	X	IV
<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)	Triton palmé (Le)	24/05/2018	LPO AURA	LC	LC	LC	LC	X	X	
<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	Grenouille agile (La)	06/08/2018	LPO AURA	NT	LC	LC	LC	X	X	IV

LEGENDE :

Espèce menacée (liste rouge régionale, nationale, européenne, mondiale) : **CR** : Espèce en danger critique, **EN** : Espèce en danger, **VU** : Espèce vulnérable, **NT** : Quasi-menacé, **LC** : Préoccupation mineure, **DD** : données insuffisantes, **NE** : non évalué

Espèce protégée : **PR** : Protection régionale **PN** : Protection nationale

DH/DO : Directive Habitats / Directive Oiseaux (Annexes I à IV)



Crapaud accoucheur (*Alytes obstetricans*)



Triton palmé (*Lissotriton helveticus*)



Grenouille agile (*Rana dalmatina*)

Carte 11



Sources : Plus Vertébrés, SICEM, STUP - OpenGeo, Orthophotographie, IGN, 2019 - Réalisation : CEN Auvergne, juil. avr. 6 2023

- ★ *Alytes obstetricans* (Laurenti, 1768)
- ★ *Lissotriton helveticus* (Razoumowsky, 1789)
- ★ *Rana dalmatina* Fitzinger in Bonaparte, 1838



Avec le soutien financier de France Relance Europe et de l'Office Français pour la Biodiversité



Atlas de la Biodiversité Communale de Veyre-Monton



Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

Tableau 10 : Bilan des espèces d'insectes à enjeu sur la période 2000-2022

Nom latin	Nom vernaculaire	Dernière date d'observation	Observateur	Irr	lrrn	Ire	lrrw	pr	pn	DH/DO
INSECTES										
<i>Apatura ilia</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Petit Mars changeant (Le)	23/08/2020	LPO AURA	NT	LC	LC				
<i>Chazara briseis</i> (Linnaeus, 1764)	Hermite (L'), Ermite (L')	08/09/2016	LPO AURA	CR	VU	NT				
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	07/06/2018	LPO AURA	LC	LC	NT	NT	X	X	II
<i>Cupido osiris</i> (Meigen, 1829)	Azuré de la Chevrette (L)	10/06/2018	LPO AURA	VU	LC	LC				
<i>Eriogaster catax</i> (Linnaeus, 1758)	Bombyx Évérie (Le) Lair	18/04/2022	FOURNIER François				DD	X	X	II,IV
<i>Euchloe crameri</i> Butler, 1869	Piérade des Biscutelles (L)	10/06/2018	LPO AURA	VU	LC	LC				
<i>Gomphus simillimus</i> Selys, 1840	Gomphe semblable (Le)	20/07/2016	LPO AURA	NT	LC	NT	LC			
<i>Hipparchia fagi</i> (Scopoli, 1763)	Sylvandre (Le), Portier d	30/07/2017	LPO AURA	LC	LC	NT, NT	NT			
<i>Lycaena dispar</i> (Haworth, 1802)	Cuivré des marais (Le),	25/07/2018	LPO AURA	LC	LC	LC		X	X	II,IV
<i>Nymphalis antiopa</i> (Linnaeus, 1758)	Morio (Le), Manteau roy	09/09/2018	LPO AURA	EN	LC	LC	LC			
<i>Omocestus petraeus</i> (Brisout de Barneville, 1856)	Criquet des friches	29/07/2017	LPO AURA	EN		LC				
<i>Omocestus raymondi</i> (Yersin, 1863)	Criquet des garrigues	12/06/2021	LPO AURA	EN		LC				
<i>Pezotettix giornae</i> (Rossi, 1794)	Criquet pansu	23/10/2021	LPO AURA	EN		LC				
<i>Phengaris arion</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré du Serpolet (L'), A	06/07/2021	UMS PATRINAT	VU	LC	EN		X	X	IV
<i>Sphingonotus caeruleus</i> (Linnaeus, 1767)	Oedipode aigue-marine,	01/01/2014	UMS PATRINAT	NT		LC				
<i>Sympetrum flaveolum</i> (Linnaeus, 1758)	Sympétrum jaune d'or (L)	13/09/2016	LPO AURA	NT	NT	LC	LC			
<i>Sympetrum vulgatum</i> (Linnaeus, 1758)	Sympétrum vulgaire (Le)	21/08/2014	LPO AURA	LC	NT	LC	LC			
<i>Tetrix tenuicornis</i> (Sahlberg, 1891)	Tétrix des carrières, Tétr	24/05/2018	LPO AURA	NT		LC				
<i>Thymelicus acteon</i> (Rottemburg, 1775)	Hespérie du Chiendent (L)	06/07/2021	UMS PATRINAT	LC	LC	NT				
<i>Zygaena fausta</i> (Linnaeus, 1767)	Zygène de la Petite cord	16/09/2022	FOURNIER François	NT						



Azuré du Serpolet (*Phengaris arion*)

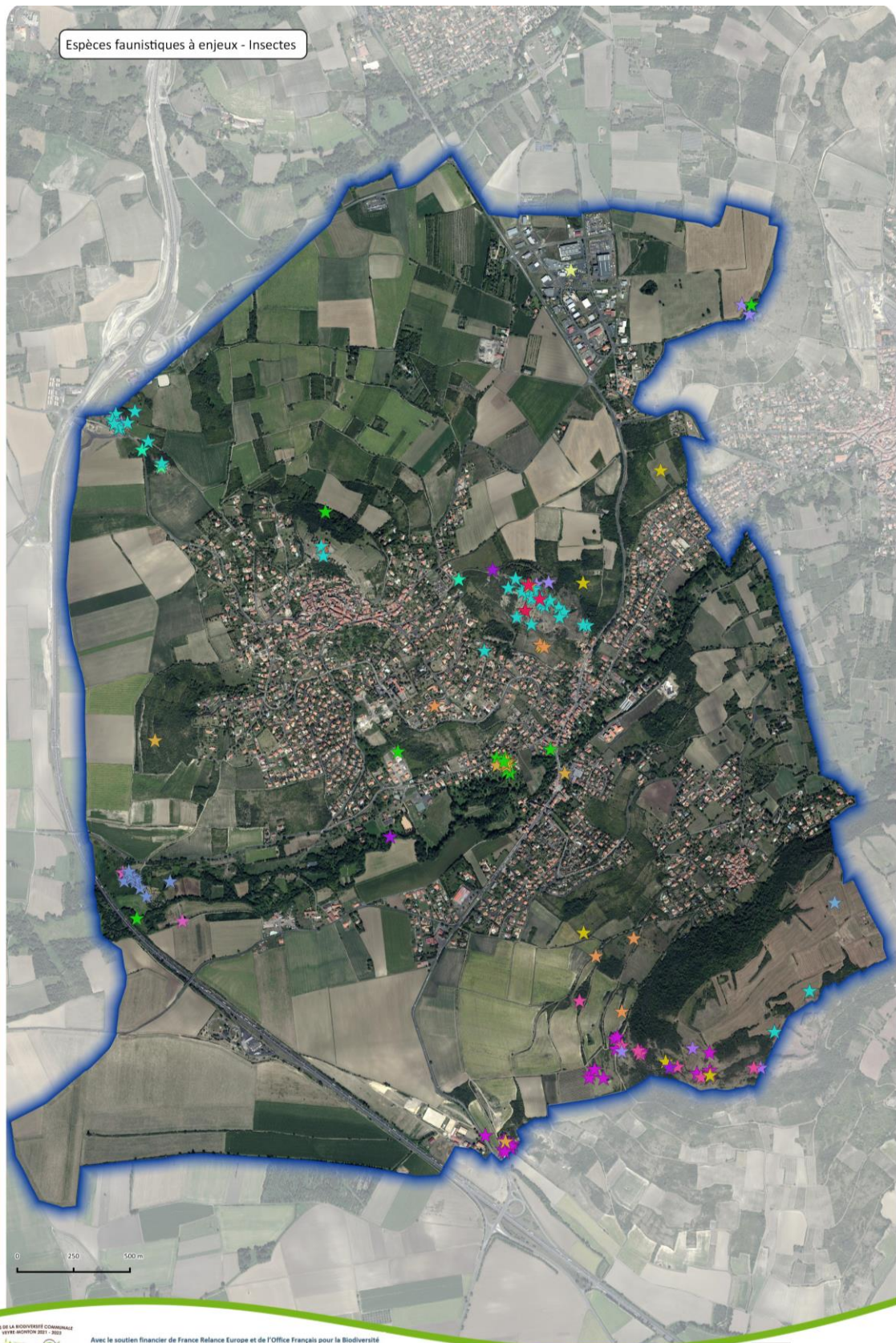


Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)



Zygène de la Coronille (*Zygaena fausta*)

Carte 12



Sources : AEA, SHIMAO, SDIP - OpenCités, Pôle Inventaires, Pôle Inventaires, Orthophotographie, IGN, 2019 - Réalisation : CEN Auvergne, ven. Juin 9 2023



Avec le soutien financier de France Relance Europe et de l'Office Français pour la Biodiversité



Atlas de la Biodiversité Communale de Veyre-Monton



Légende - Espèces faunistiques à enjeux - Insectes

- ★ *Apatura ilia* (Denis & Schiffermüller, 1775)
- ★ *Chazara briseis* (Linnaeus, 1764)
- ★ *Coenagrion mercuriale* (Charpentier, 1840)
- ★ *Cupido osiris* (Meigen, 1829)
- ★ *Eriogaster catax* (Linnaeus, 1758)
- ★ *Euchloe crameri* Butler, 1869
- ★ *Gomphus simillimus* Selys, 1840
- ★ *Hipparchia fagi* (Scopoli, 1763)
- ★ *Lycaena dispar* (Haworth, 1802)
- ★ *Nymphalis antiopa* (Linnaeus, 1758)
- ★ *Omocestus petraeus* (Brisout de Barneville, 1856)
- ★ *Omocestus raymondi* (Yersin, 1863)
- ★ *Pezotettix giornae* (Rossi, 1794)
- ★ *Phengaris arion* (Linnaeus, 1758)
- ★ *Sphingonotus caeruleus* (Linnaeus, 1767)
- ★ *Sympetrum flaveolum* (Linnaeus, 1758)
- ★ *Sympetrum vulgatum* (Linnaeus, 1758)
- ★ *Tetrix tenuicornis* (Sahlberg, 1891)
- ★ *Thymelicus acteon* (Rottemburg, 1775)
- ★ *Zygaena fausta* (Linnaeus, 1767)



Avec le soutien financier de France Relance Europe et de l'Office Français pour la Biodiversité



Atlas de la Biodiversité Communale
de Veyre-Monton



Conservatoire
d'espaces naturels
Auvergne

Tableau 11 : Bilan des espèces de mammifères à enjeu sur la période 2000-2022

Nom latin	Nom vernaculaire	Dernière date d'observation	Observateur	Irr	lrrn	lre	lrv	pr	pn	DH/DO
MAMMIFERES										
<i>Eliomys quercinus</i> (Linnaeus, 1766)	Lérot	07/07/2022	GMA anonyme	LC	LC	NT	NT			
<i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Hérisson d'Europe	13/06/2019	MARTINANT Sylvie	LC	LC	LC	LC	X	X	
<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Loutre d'Europe, Loutre	13/01/2018	LPO AURA	LC	LC	NT	NT	X	X	II,IV
<i>Mustela putorius</i> Linnaeus, 1758	Putois d'Europe, Putois,	28/08/2017	LPO AURA	NT	NT	LC	LC			
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	10/10/2022	GMA anonyme	NT	NT	NT	EN			
<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Écureuil roux	02/10/2020	LPO AURA	LC	LC	LC	LC	X	X	
CHIROPTERES										
<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)	Barbastelle d'Europe, Ba	28/01/2007	BERNARD Matthieu, DUV	VU	LC	VU	NT	X	X	II,IV
<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	Sérotine commune	09/01/2009	LEGRAND Romain, ESN	LC	NT		LC	X	X	IV
<i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774)	Noctule commune	27/09/2021	NEAU Anaëlle	NT	VU	LC	LC	X	X	IV
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	27/09/2021	NEAU Anaëlle	LC	NT		LC	X	X	IV

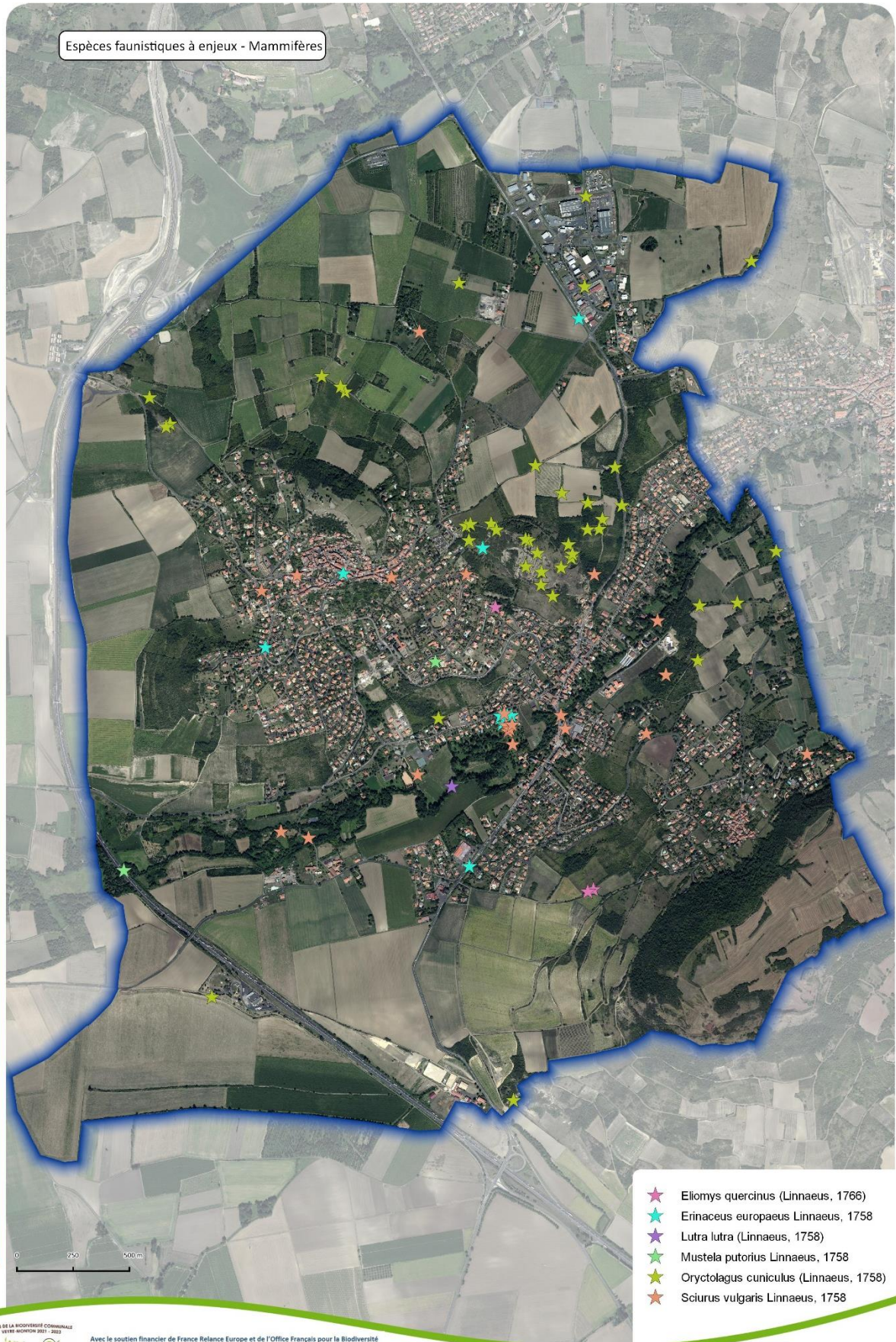


Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*)



Noctule commune (*Nyctalus noctula*)

Carte 13



Sources : IGN, Pôle Territoriaux, SICEN, SHIP - OpenCbs, Orthophotographie, IGN, 2019 - Réalisation : CEN Auvergne, jan. avr. 6 2023



Avec le soutien financier de France Relance Europe et de l'Office Français pour la Biodiversité



Atlas de la Biodiversité Communale de Veyre-Monton



Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

Carte 14

Espèces faunistiques à enjeux - Chiroptères



Sources : Clés, Orthophotographie, IGN, 2019 - Réalisation : CEN Auvergne, juv. avr. 5 2023

- ★ *Barbastella barbastellus* (Schreber, 1774)
- ★ *Eptesicus serotinus* (Schreber, 1774)
- ★ *Myotis bechsteinii* (Kuhl, 1817)
- ★ *Nyctalus noctula* (Schreber, 1774)
- ★ *Pipistrellus pipistrellus* (Schreber, 1774)
- ★ *Rhinolophus ferrumequinum* (Schreber, 1774)



Avec le soutien financier de France Relance Europe et de l'Office Français pour la Biodiversité



Atlas de la Biodiversité Communale de Veyre-Monton



Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

Tableau 12 : Bilan des espèces d'oiseaux à enjeu sur la période 2000-2022

Nom latin	Nom vernaculaire	Dernière date d'observation	Observateur	Irr	lrrn	lre	lrv	pr	pn	DH/DO
OISEAUX										
<i>Acrocephalus scirpaceus</i> (Hermann, 1804)	Rousserolle effarvatte	03/08/2020	LPO AURA	NT	LC	LC	LC	X	X	
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	24/06/2020	LPO AURA	LC	DD,NT	LC	LC	X	X	
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chouette chevêche, Che	05/03/2018	LPO AURA	VU	LC	LC	LC	X	X	
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	22/11/2019	LPO AURA	VU	LC	LC	LC	X	X	I
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	28/03/2020	LPO AURA	NT	VU	LC	LC	X	X	
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	04/03/2021	BRUGEROLLE Thibault	LC	VU	LC	LC	X	X	
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	04/05/2020	LPO AURA	NT	LC	LC	LC			
<i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758	Coucou gris	04/05/2020	LPO AURA	NT	DD,LC	LC	LC	X	X	
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	29/09/2020	LPO AURA	LC	DD,NT	LC	LC	X	X	
<i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758)	Pic épeichette	01/03/2020	LPO AURA	LC	VU	LC	LC	X	X	
<i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758	Bruant jaune	08/10/2020	LPO AURA	VU	VU	LC	LC	X	X	
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	01/10/2020	LPO AURA	VU	EN	LC	LC	X	X	
<i>Falco columbarius</i> Linnaeus, 1758	Faucon émerillon	19/03/2020	LPO AURA	VU	DD	LC	LC	X	X	I
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	04/03/2021	BRUGEROLLE Thibault	LC	NT	LC	LC	X	X	
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hiro	11/10/2020	LPO AURA	NT	DD,NT	LC	LC	X	X	
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	12/07/2019	LPO AURA	LC	NT	LC	LC	X	X	I
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	22/04/2020	LPO AURA	NT	VU	LC	LC	X	X	
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	18/09/2020	LPO AURA	NT	LC	LC	LC	X	X	I
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	21/08/2020	LPO AURA	VU	DD,NT	LC	LC	X	X	
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou p	04/05/2020	LPO AURA	EN	LC		LC	X	X	
<i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1766)	Moineau soulcie	24/03/2020	LPO AURA	VU	LC	LC	LC	X	X	
<i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)	Accenteur mouchet	01/01/2020	LPO AURA	NT	LC	LC	LC	X	X	
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâte	23/08/2020	LPO AURA	LC	NT	LC	LC	X	X	
<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	Serin cini	26/08/2020	LPO AURA	VU	VU	LC	LC	X	X	
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	08/07/2020	LPO AURA	VU	VU	VU	VU			
<i>Sylvia borin</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette des jardins	05/09/2020	LPO AURA	VU	DD,NT	LC	LC	X	X	
<i>Tichodroma muraria</i> (Linnaeus, 1766)	Tichodrome échelette	20/10/2019	LPO AURA	VU	NT	LC	LC	X	X	
<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Chouette effraie, Effraie	19/08/2020	LPO AURA	VU	LC	LC	LC	X	X	
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	05/06/2021	UMS PATRINAT	VU	LC	LC	LC	X	X	



Hibou Grand-Duc (*Bubo bubo*)



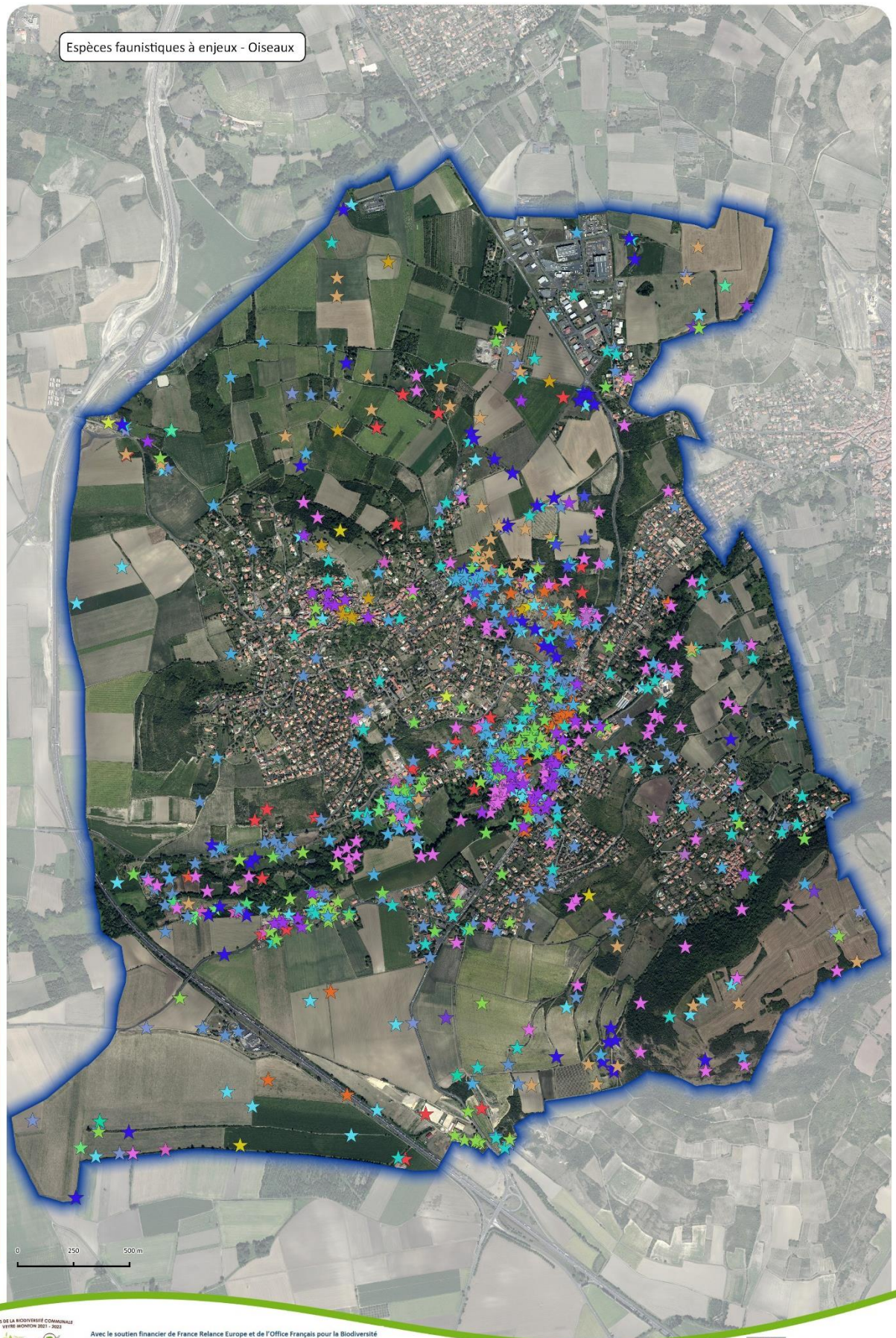
Pic épeichette (*Dendrocopos minor*)



Huppe fasciée (*Upupa epops*)

Carte 15

Espèces faunistiques à enjeux - Oiseaux



Sources : Bobolovision, Pôle Vertébrés, SICEN, SINE, OpenCocks, Orthophotographie, IGN, 2019 - Réalisation : CEN Auvergne, mer, juin 7 2023



Avec le soutien financier de France Relance Europe et de l'Office Français pour la Biodiversité



Atlas de la Biodiversité Communale de Veyre-Monton



Légende - Espèces faunistiques à enjeu - Oiseaux

- ★ Acrocephalus scirpaceus (Hermann, 1804)
- ★ Apus apus (Linnaeus, 1758)
- ★ Athene noctua (Scopoli, 1769)
- ★ Bubo bubo (Linnaeus, 1758)
- ★ Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)
- ★ Chloris chloris (Linnaeus, 1758)
- ★ Coturnix coturnix (Linnaeus, 1758)
- ★ Cuculus canorus Linnaeus, 1758
- ★ Delichon urbicum (Linnaeus, 1758)
- ★ Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)
- ★ Emberiza citrinella Linnaeus, 1758
- ★ Emberiza schoeniclus (Linnaeus, 1758)
- ★ Falco columbarius Linnaeus, 1758
- ★ Falco tinnunculus Linnaeus, 1758
- ★ Hirundo rustica Linnaeus, 1758
- ★ Lanius collurio Linnaeus, 1758
- ★ Linaria cannabina (Linnaeus, 1758)
- ★ Lullula arborea (Linnaeus, 1758)
- ★ Muscicapa striata (Pallas, 1764)
- ★ Otus scops (Linnaeus, 1758)
- ★ Petronia petronia (Linnaeus, 1766)
- ★ Prunella modularis (Linnaeus, 1758)
- ★ Saxicola rubicola (Linnaeus, 1766)
- ★ Serinus serinus (Linnaeus, 1766)
- ★ Streptopelia turtur (Linnaeus, 1758)
- ★ Sylvia borin (Boddaert, 1783)
- ★ Tichodroma muraria (Linnaeus, 1766)
- ★ Tyto alba (Scopoli, 1769)
- ★ Upupa epops Linnaeus, 1758



Avec le soutien financier de France Relance Europe et de l'Office Français pour la Biodiversité



Atlas de la Biodiversité Communale
de Veyre-Monton



Conservatoire
d'espaces naturels
Auvergne

Tableau 13 : Bilan des espèces de reptiles à enjeu sur la période 2000-2022

Nom latin	Nom vernaculaire	Dernière date d'observation	Observateur	Irr	lrrn	lre	lrv	pr	pn	DH/DO
REPTILES										
<i>Anguis fragilis</i> Linnaeus, 1758	Orvet fragile (L)	15/05/2022	UMS PATRINAT		LC			X	X	
<i>Coronella austriaca</i> Laurenti, 1768	Coronelle lisse (La)	15/05/2022	UMS PATRINAT		LC	LC	LC	X	X	IV
<i>Lacerta bilineata</i> Daudin, 1802	Lézard à deux raies (Le)	07/06/2022	LECOMTE Romain		LC	LC	LC	X	X	IV
<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	Lézard des murailles (Le)	07/06/2022	LECOMTE Romain		LC	LC	LC	X	X	IV
<i>Vipera aspis</i> (Linnaeus, 1758)	Vipère aspic (La)	27/03/2021	CELLIER Anaëlle		LC	LC	LC	X	X	
<i>Zamenis longissimus</i> (Laurenti, 1768)	Couleuvre d'Esculape (L)	17/05/2020	CELLIER Anaëlle		LC	LC	LC	X	X	IV



Coronelle lisse (*Coronella austriaca*)



Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*)

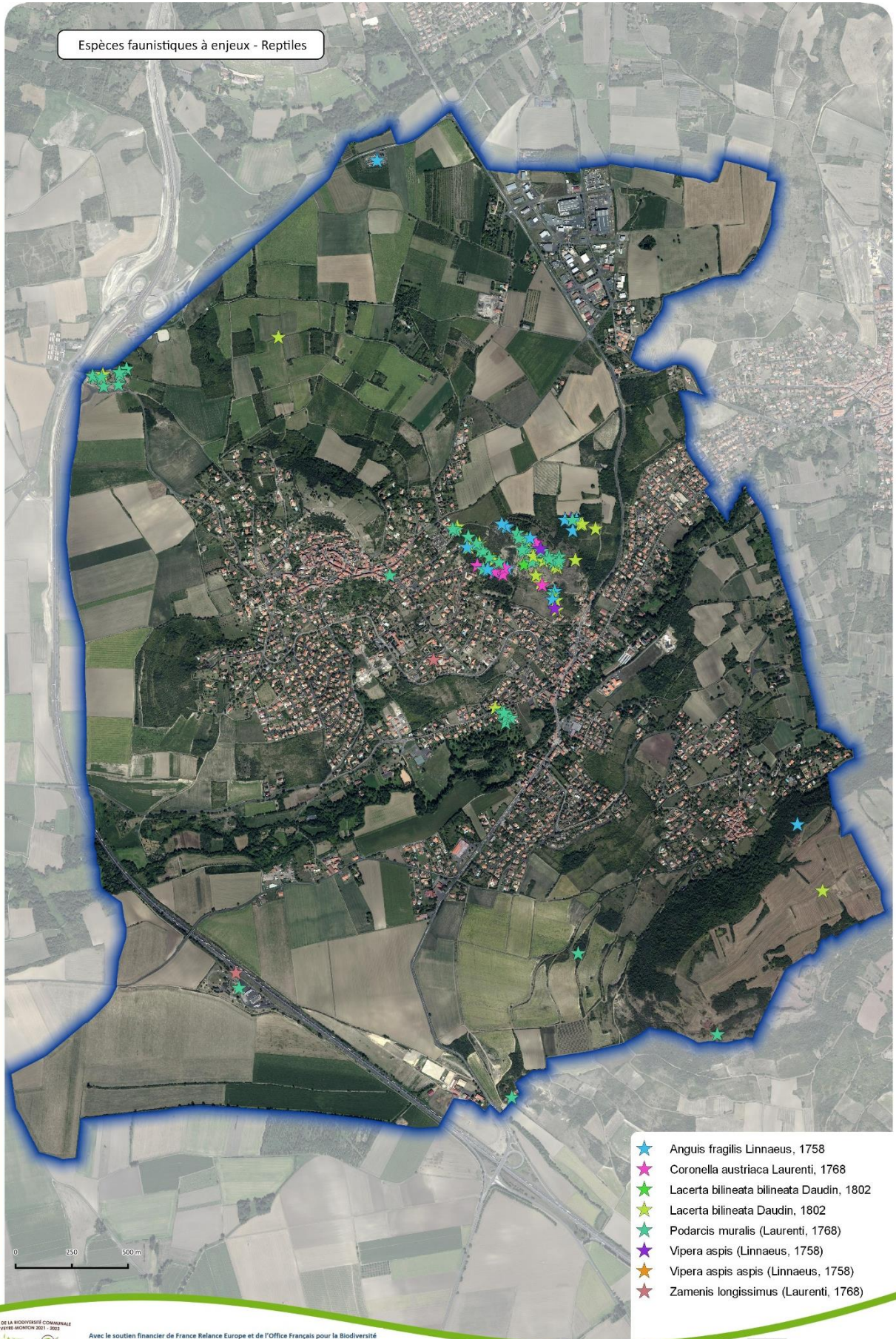


Orvet fragile (*Anguis fragilis*)

A noter une couleuvre à collier, observée en 2023, lors d'une animation de l'ABC sur le secteur de Pomand.

Carte 16

Espèces faunistiques à enjeu - Reptiles



Sources : Pde, Vertébrés, SICEN, STIP - OpenCms, Orthophotographie, IGN, 2019 - Réalisation : CEN Auvergne, juil. avr. 6 2023

- ★ Anguis fragilis Linnaeus, 1758
- ★ Coronella austriaca Laurenti, 1768
- ★ Lacerta bilineata bilineata Daudin, 1802
- ★ Lacerta bilineata Daudin, 1802
- ★ Podarcis muralis (Laurenti, 1768)
- ★ Vipera aspis (Linnaeus, 1758)
- ★ Vipera aspis aspis (Linnaeus, 1758)
- ★ Zamenis longissimus (Laurenti, 1768)



0 250 500 m

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE
VEYRE-MONTON 2021 - 2023

Avec le soutien financier de France Relance Europe et de l'Office Français pour la Biodiversité



Atlas de la Biodiversité Communale
de Veyre-Monton



Conservatoire
d'espaces naturels
Auvergne

Cependant, 4 espèces faunistiques n'ont plus été revues depuis 1999 parmi 3 groupes dont le détail figure dans le tableau 14.

Une recherche ciblée sur ces espèces pourrait permettre de confirmer ou d'infirmer ce constat. Ce pourrait être l'occasion de faire un lien entre la présence de ces espèces et les habitats naturels dont elles ont besoin pour vivre qui s'ils sont trop dégradés ou disparus impliquent de fait leur absence. Certaines espèces sont parfois capables de s'adapter à des milieux de substitution sous réserve de ressource alimentaire suffisante.

Tableau 14 : Bilan des espèces faunistiques à enjeu non revues après 1999

Nom latin	Nom vernaculaire	Dernière date d'observation	Observateur	Irr	lrrn	Ire	lrrw	pr	pn	DO/DH
INSECTES										
Pontia daplidice (Linnaeus, 1758)	Marbré-de-vert (Le)	13/08/1987	UMS PATRINAT	VU	LC	LC	LC			
MAMMIFERES										
Myotis bechsteinii (Kuhl, 1817)	Murin de Bechstein	15/12/1999	LEGRAND Romain	EN	NT	VU	NT	X	X	II,IV
Rhinolophus ferrumequinum	Grand rhinolophe	15/03/1980	BRUGÈRE D.	EN	LC	NT	LC	X	X	II,IV
OISEAUX										
Lanius excubitor Linnaeus, 1758	Pie-grièche grise	01/07/1973	CRBPO	EN	EN		LC	X	X	

1.4 Récapitulatif des enjeux biodiversité de Veyre-Monton

Le territoire communal, de près de 1210 ha, est occupé à :

75 % par des habitats anthropiques, soit sur une surface de 901 ha

25% par des habitats naturels ou semi-naturels, soit sur une surface de 309 ha

➤ **Ces chiffres traduisent une urbanisation et une anthropisation importante du territoire, seul ¼ du territoire accueille des milieux naturels voire semi-naturels.**

Parmi les 73 habitats observés et cartographiés sur le territoire communal :

20 sont considérés comme anthropiques, soit 27%

53 comme naturels ou semi naturels, soit 73%

➤ **Ces chiffres témoignent de la forte diversité des milieux naturels versus la faible diversité des milieux anthropiques qui occupent les ¾ de la commune.**

➤ **25% du territoire communal concentrent 73% des habitats naturels ou semi-naturels recensés**

➤ **Parmi les milieux naturels, les milieux ouverts sont les plus caractéristiques de la commune et en particulier la trame thermophile.**

➤ **5% du territoire communal concentrent les habitats naturels les plus remarquables et fragiles dont seulement 39% présentent un bon état de conservation :**

- les pelouses et prairies de fauche (73%) et les forêts alluviales (3%) d'intérêt européen avec un état de conservation de moyen à mauvais

- la frênaie-chênaie-aulnaie de bord de Veyre (24%) accompagnée d'une trame de vieux bois exceptionnelle (très gros arbres, bois mort et chandelles) avec un état de conservation majoritairement bon

➤ **La flore est bien connue et 673 espèces ont été recensées dont 40 espèces à enjeu qui se concentrent sur les cœurs de nature identifiés (coteaux, puy, Veyre) et quelques zones relais. Cependant 26 espèces observées avant 2006 n'ont pas été revues.**

➤ **La faune est globalement moins bien connue. Certains groupes ont cependant un bon niveau de connaissance comme les oiseaux, reptiles, poissons, papillons, libellules. Parmi les 629 espèces recensées 69 espèces à enjeu qui se concentrent sur les cœurs de nature identifiés (coteaux, puy, Veyre) et quelques zones relais et majoritairement sur les milieux terrestres vs milieux humides et**

aquatiques peu présents sur le territoire. Cependant **4 espèces** observées avant 2000 n'ont pas été revues.

Parmi les espèces à enjeu présentes sur la commune de Veyre-Monton entre 2000 et 2022, **55** sont considérées comme **menacées en Auvergne-Rhône-Alpes** :

- 24 plantes à fleurs
- 8 mousses
- 8 insectes
- 1 chauve-Souris
- 14 oiseaux (12 nicheurs et 2 hivernants)

Parmi ces espèces, à noter que **24 d'entre elles sont en voie d'extinction en Auvergne-Rhône-Alpes** (détail ci-après) :

- 17 espèces sont en danger d'extinction (10 plantes, 2 mousses, 1 oiseau, 1 papillon, 3 criquets)
- 7 en danger critique d'extinction (2 plantes, 4 mousses, 1 papillon)

Pour les plantes à fleurs, **10 sont en danger d'extinction** au niveau régional :

- le Buglosse d'Italie
- la Buffonie paniculée
- le Cornouiller mâle
- le Fumeterre de Vaillant
- le lin à feuilles étroites
- le lotier maritime
- la Bugrane naine
- la Phélipanche penchée
- le salsifis à feuilles de crocus
- la Vesce de Bithynie

Et **2 en danger critique d'extinction** au niveau régional (photos ci-dessous) :

- l'Androsace allongée
- la Caméline à petits fruits



Androsace allongée
(*Androsace elongata*)

Caméline à petit fruits
(*Camelina microcarpa*)



Pour les mousses, **2 sont en danger d'extinction** au niveau régional :

- Campyliadelphus chrysophyllus*
- Grimmia crinita*

Et **4 en danger critique d'extinction** au niveau régional (photos ci-dessous) :

- Didymodon acutus*
- Grimmia orbicularis*
- Tortula inermis*
- Weissia brachycarpa*

Tortula inermis



Weissia brachycarpa



Didymodon acutus



Grimmia orbicularis

Pour la faune, **5 espèces sont en danger d'extinction** au niveau régional :

- le hibou Petit-Duc (1)
- le papillon Morio (2)
- le Criquet des friches (3)
- le Criquet des garrigues (4)
- le Criquet pansu (5)



Pour la faune, **1 espèce est en danger critique d'extinction** au niveau régional :

- le papillon Hermite (non revu depuis 2016 malgré des inventaires sur RNR photo ci-dessous)



Une carte des enjeux (carte 19-page 60) résulte de cette première analyse de la biodiversité (espèces/habitats naturels) croisée avec celles de la trame verte et bleue présente sur le territoire communal et des continuités/discontinuités observées.

2. Analyse de la trame verte et bleue

2.1 Typologie des sous-trames

Suite à la campagne de terrain et dans le cadre de l'accompagnement du CEN Auvergne à la cartographie participative des habitats de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Veyre-Monton, initié à l'automne 2021, il a été nécessaire d'établir une typologie des habitats afin de décrire précisément l'occupation du sol par sous-trame. La compilation des données de terrain a permis d'établir cette typologie présentée ci-après. Des éléments typologiques non rencontrés sur le territoire d'étude mais potentiellement présents sur la commune ont été ajoutés à cette typologie.

Comme précisé ci-avant, la trame verte a été cartographiée selon les 3 sous-trames suivantes :

- **Milieux boisés**
- **Milieux ouverts**
- **Milieux artificialisés**

En terme d'analyse et de rendu cartographique et, au regard des enjeux de conservation sur la RNR du Puy de Marmant, il a été nécessaire de considérer le corridor thermophile en pas japonais de la Limagne (identifié dans le SRADDET AuRA) au sein à la fois de la sous-trame Milieux boisés et de la sous-trame Milieux ouverts.

De plus, au sein de la sous-trame **Milieux ouverts**, nous avons distingué deux sous-sous-trames :

- Milieux herbacés (permanents), dont le corridor thermophile en pas japonais
- Milieux cultivés

En effet entre ces deux éléments, la perméabilité aux espèces n'est pas la même et mérite d'être distinguée.

Au sein de la sous-trame **Milieux artificialisés**, le bâti a été scindé en 2 catégories (perméables aux espèces/imperméables aux espèces), présentées ci-avant.

- Bâti imperméable (=Bâti sans jardin ou à jardin quasi nul + Bâti avec jardin <50% de la parcelle)
- Bâti perméable (=Bâti avec jardin compris entre 50% et 2/3 de la parcelle + Bâti avec jardin supérieur à 2/3 de la parcelle). Le type de clôture n'est pas pris en compte et par conséquent la perméabilité basée sur la surface terrain reste valide pour des espèces aux déplacements aériens ou capables de franchir des murs, des grillages, si tel est le cas

La trame bleue, bien que peu présente, reste essentielle et a été cartographiée selon 2 sous-trames suivantes :

- **Milieux aquatiques**
- **Milieux humides**

Les milieux humides peuvent être considérés comme une trame turquoise en tant que zone de transition entre les milieux aquatiques (trame bleue) et les milieux terrestres (trame verte). Cependant compte tenu de leur faible représentation et afin de simplifier la lecture et la compréhension par le plus grand nombre, la clef de lecture trame bleue seule sera conservée.

La trame noire liée au déplacement des espèces nocturnes en lien avec l'éclairage n'a pas pu être étudiée compte tenu du temps et des moyens impartis au projet. Cependant pour avoir une vision globale du fonctionnement du territoire y compris en période nocturne, qui correspond aux maximum d'activité de nombreuses espèces animales, cette approche serait intéressante et complémentaire au travail déjà réalisé.

A noter, une extinction des trois bourgs communaux de 23h00 à 6h00. La zone de Pra de Serre reste éclairée toute la nuit et sa gestion dépend de Mond'Arverne.

La trame blanche liée au bruit serait également intéressante à étudier compte tenu du réseau routier et de l'urbanisation dense. Certaines espèces voient leur comportement évoluer selon le contexte

sonore dans lequel elles se trouvent comme par exemple les oiseaux qui chantent moins en contexte sonore.

Tableau 15 : Typologie des habitats par sous-trame

Trame	Sous-trame	Sous-sous trame	Précision	Type d'habitat			
TRAME VERTE	Milieux artificialisés	Milieux artificialisés	Bâti imperméable	Bâti avec jardin <50% de la parcelle			
				Bâti sans jardin ou à jardin quasi nul			
				Zones anthropiques			
			Bâti perméable	Bâti avec jardin >2/3 de la parcelle			
	Bâti avec jardin compris entre 50% et 2/3 de la parcelle						
	Milieux boisés		Milieux boisés		Accrus forestier		
					Alignement d'arbres fruitiers		
		Alignement d'arbres urbain					
		Boisements spontanés de Robiniers					
		Haie haute					
		Ourllet de lisière à orties et/ou grandes ombellifères					
		Corridor thermophile en pas japonais			Corridor thermophile en pas japonais	Boisée thermophile	Accrus forestier
							Boisements de Pins
							Boisements mixtes
		Milieux ouverts			Milieux cultivés		Culture avec messicoles
	Culture de luzerne						
	Culture sans messicoles						
	Milieux herbacés		Milieux herbacés		Friche rudérale à espèces annuelles (inclus jachères)		
					Gazons entretenus régulièrement		
					Jardins		
					Ourllet prairial à grandes graminées de prairies		
					Pâture grasse		
Prairie de fauche grasse							
Prairie de fauche maigre							
Verger de haute-tige avec prairie/pelouse							
Zones anthropiques							
Corridor thermophile en pas japonais					Corridor thermophile en pas japonais	Ouvert Thermophile	Broussailles
							Ourllet pelousaire à Brachypode
							Ourllet pelousaires à Chiendents
	Pâture maigre						
	Pelouse pionnière à Orpins et annuelles						
	Pelouse vivace à Brome dressé						
	Pelouse vivace à Hélianthème des appenins						
	Prairie de fauche maigre						
Rochers et fronts de carrière							
Verger de haute-tige avec prairie/pelouse							
Vignes enherbées							
TRAME BLEUE	Milieux aquatiques			Mares, cours d'eau, canaux, réservoirs de stockage,			
	Milieux humides			Ripisylves, Phragmitaie, Typhaie			

2.2 Méthode d'analyse des trames

En terme d'analyse, il s'agit d'identifier à la fois les **continuités** réelles entre les cœurs de nature. Ce travail se base sur les cartes établies, en observant les connexions entre corridors linéaires, éléments surfaciques de tâches d'habitat et en considérant dans cette étude la relative perméabilité du bâti avec au moins 50% de la parcelle végétalisée.

A l'inverse, on considère une **discontinuité** probable lorsque des éléments linéaires et/ou surfaciques des sous-trames sont disjoints (absence de végétation perméable). Il est difficile de fixer une distance minimale pour affirmer qu'il y a discontinuité car cela dépend de la capacité de déplacement de chaque espèce. Arbitrairement, nous fixerons une distance de 15 m pour déterminer une discontinuité.

En termes **d'infrastructures linéaires**, n'ont été considérées comme un réel **obstacle à la continuité** écologique, que les voies très fréquentées. En l'occurrence au sein du périmètre d'étude, nous avons uniquement retenu comme obstacle à la continuité :

- l'autoroute A75, non équipée de passage à faune
- la route départementale D978, classée « Grande circulation » par le département
- la route départementale D225, dans une moindre mesure

Les départementales D8 et D786 ne semblent pas présenter une fréquentation importante (nombre de passage/jour). La grande majorité du réseau routier du périmètre d'étude ne nous semble pas constituer un obstacle écologique de manière générale (même si pour certaines espèces il est probable qu'elle en soit un et/ou génératrice de collisions le plus souvent mortelles).

Ainsi, tout corridor intersectant l'autoroute, la route départementale D978 et dans une moindre mesure la D225, sera considéré comme fragmenté et non continu.



Figure 1 : Extrait de la carte d'Etat major (1820-1866)

La carte d'état major, ci-contre, permet de visualiser l'extension de l'urbanisation et des linéaires routiers depuis 200 ans sur le territoire communal qui a aujourd'hui un impact sur le fonctionnement des milieux naturels et des espèces.

Les bourgs de Monton, Veyre et Soulasse (figurés en rouge) autrefois disjoints forment aujourd'hui une zone urbanisée continue avec le bourg des Martres de Veyre.

2.3 Carte récapitulative des trames de Veyre-Monton

Une **carte de la trame verte et bleue** (carte 16) a été réalisée à partir de la typologie retenue sur la base de la cartographie des habitats du territoire communal. Cette carte intègre des éléments surfaciques mais également linéaires. Une **carte de la trame thermophile** (carte 5 page 16) a été réalisée afin de faire ressortir cette particularité du territoire communal.

En complément, la **carte de la trame de vieux bois** (carte 7 page 20) est rappelée, ci-dessous, car elle constitue d'un point de vue fonctionnalité un atout indéniable à préserver. Elle est présente principalement le long de la Veyre et dans une moindre mesure dans le boisement situé sous le plateau de Corent. A noter quelques gros bois vivants entre ces deux zones dans la partie Est de la commune.

Les principaux éléments constitutifs de la trame de vieux bois sont les suivants :

- Bois mort présent au sol (arbre mort au sol)
- Chandelle (arbre mort sur pied)
- Arbres à gros diamètres (à partir de 50 cm de diamètre) dont 33 arbres têtards

Au cours du projet ABC, 258 éléments constitutifs de la trame de vieux bois ont pu être répertoriés selon le détail du tableau 15. Le plus gros diamètre observé est de 180 cm pour un saule blanc taillé en têtard.

Ils ont l'intérêt de pouvoir accueillir de nombreuses espèces animales (insectes, oiseaux, reptiles, mammifères, chauves-souris, et végétales (champignons, mousses....). Ils contribuent ainsi à leur cycle de vie, à leur reproduction, leur déplacement, leur hébergement, leur nourrissage...

Tableau 16 : Typologie de la trame de vieux bois

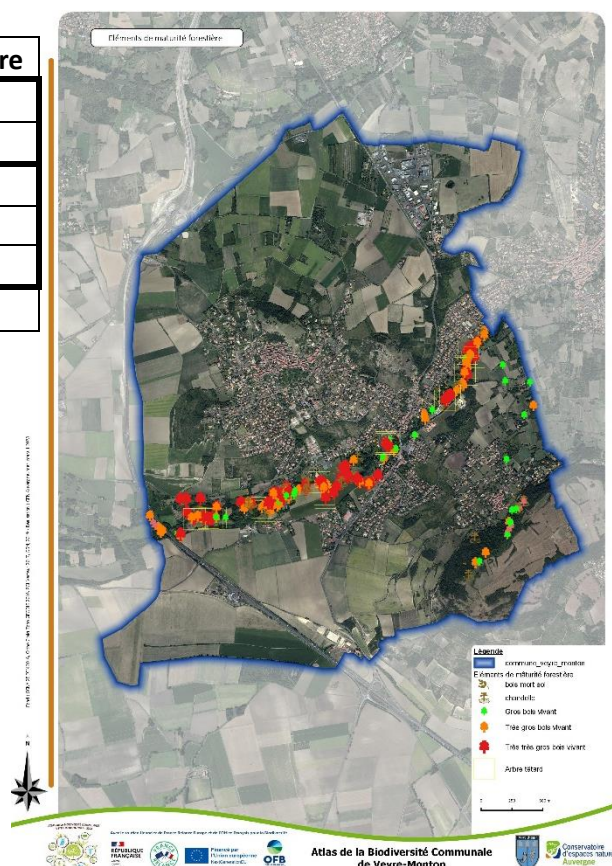
Type de bois	Élément de maturité	Nombre
bois mort	chandelle	29
	au sol	16
bois vivant	GB (à partir de 50 cm de diamètre)	50
	TGB (à partir de 70 cm de diamètre)	94
	TTGB (à partir de 90 cm de diamètre)	69
Total		258

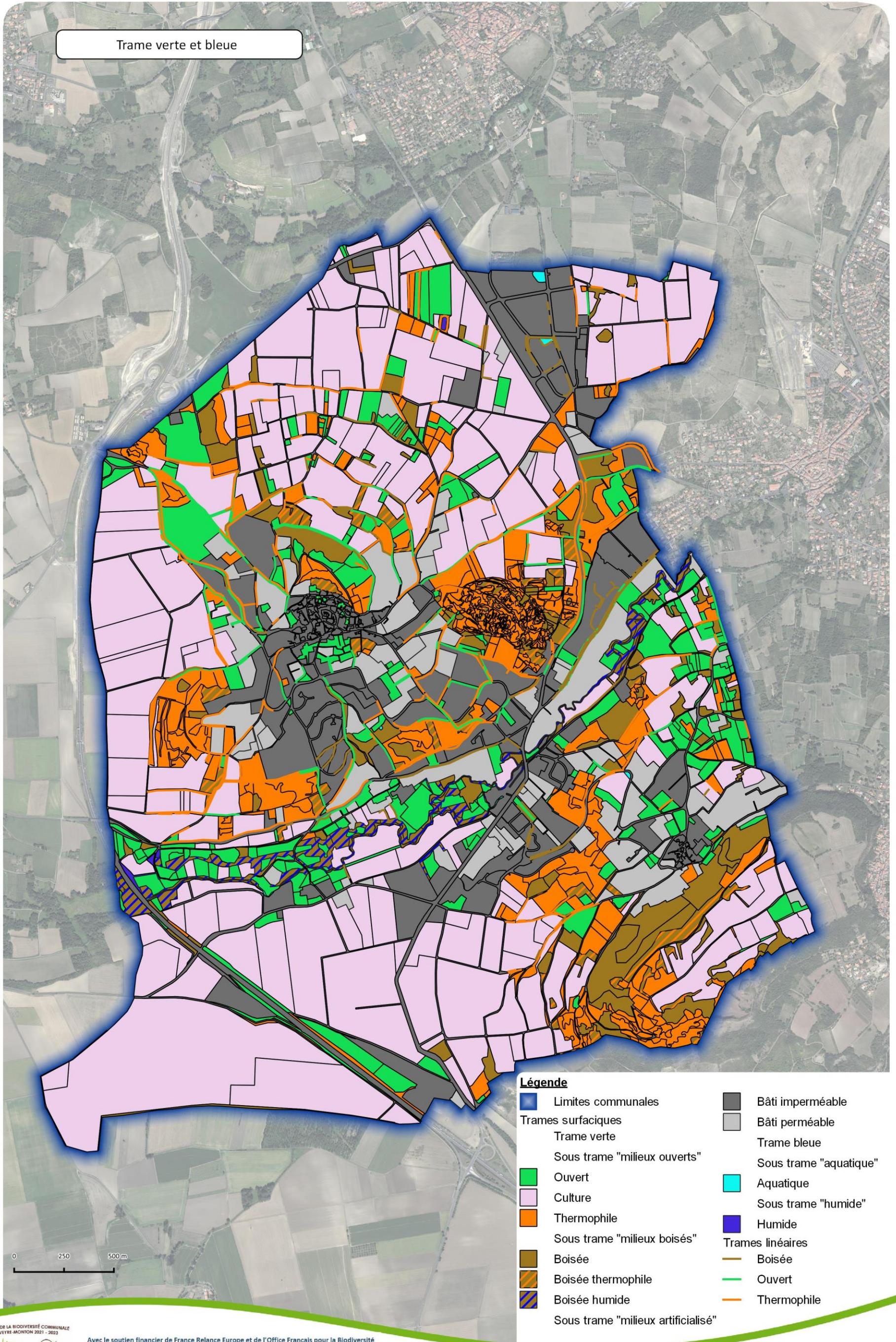
Les principales essences concernées sont :

- Saule blanc
- Aulne glutineux
- Peuplier noir
- Frêne commun
- Chêne pédonculé
- Chêne sessile
- Noyer commun

On peut trouver plus ponctuellement :

- Erable plane
- Erable sycomore
- Châtaignier
- Tilleul à grandes feuilles





Fond : SCNA 25 IGN 2016, Ortho Craig Topo GEODIS 2016, PCI Vecteur 2017, OSM, 2019 - Réalisation : CEN Auvergne, jeu. mars 2 2023



Légende

- | | |
|------------------------------------|------------------------|
| Limites communales | Bâti imperméable |
| Trames surfaciques | Bâti perméable |
| Trame verte | Trame bleue |
| Sous trame "milieux ouverts" | Sous trame "aquatique" |
| Ouvert | Aquatique |
| Culture | Sous trame "humide" |
| Thermophile | Humide |
| Sous trame "milieux boisés" | Trames linéaires |
| Boisée | Boisée |
| Boisée thermophile | Ouvert |
| Boisée humide | Thermophile |
| Sous trame "milieux artificialisé" | |

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE VEYRE-MONTON 2021 - 2023

Avec le soutien financier de France Relance Europe et de l'Office Français pour la Biodiversité



Financé par l'Union européenne NextGenerationEU



Atlas de la Biodiversité Communale de Veyre-Monton



Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

2.4 Carte des continuités potentielles des trames de Veyre-Monton

A partir de la carte de la trame verte et bleue, complétée par la trame de vieux bois, une analyse des continuités selon la méthode précédemment évoquée a permis de construire une carte des continuités potentielles (carte 18 page 58).

De cette carte, se dégagent les principaux points suivants :

- **Continuité écologique des milieux ouverts :**
 - entre le Puy de Marmant et les Bechettes,
 - entre les Bechettes et la rive droite de la Veyre au niveau des terrains de sports
 - entre le Puy de Marmant et la Butte de Jonchère via la Vierge de Monton
 - entre la Butte de Jonchère et le Puy de Redadoux
 - diffuse via les jardins de particuliers entre le Puy de Marmant et la zone de jardins du bourg.
- **Continuité écologique des milieux boisés :**
 - tout le long de la ripisylve de la Veyre avec enjeu très fort, de niveau régional, en terme de trame de vieux bois

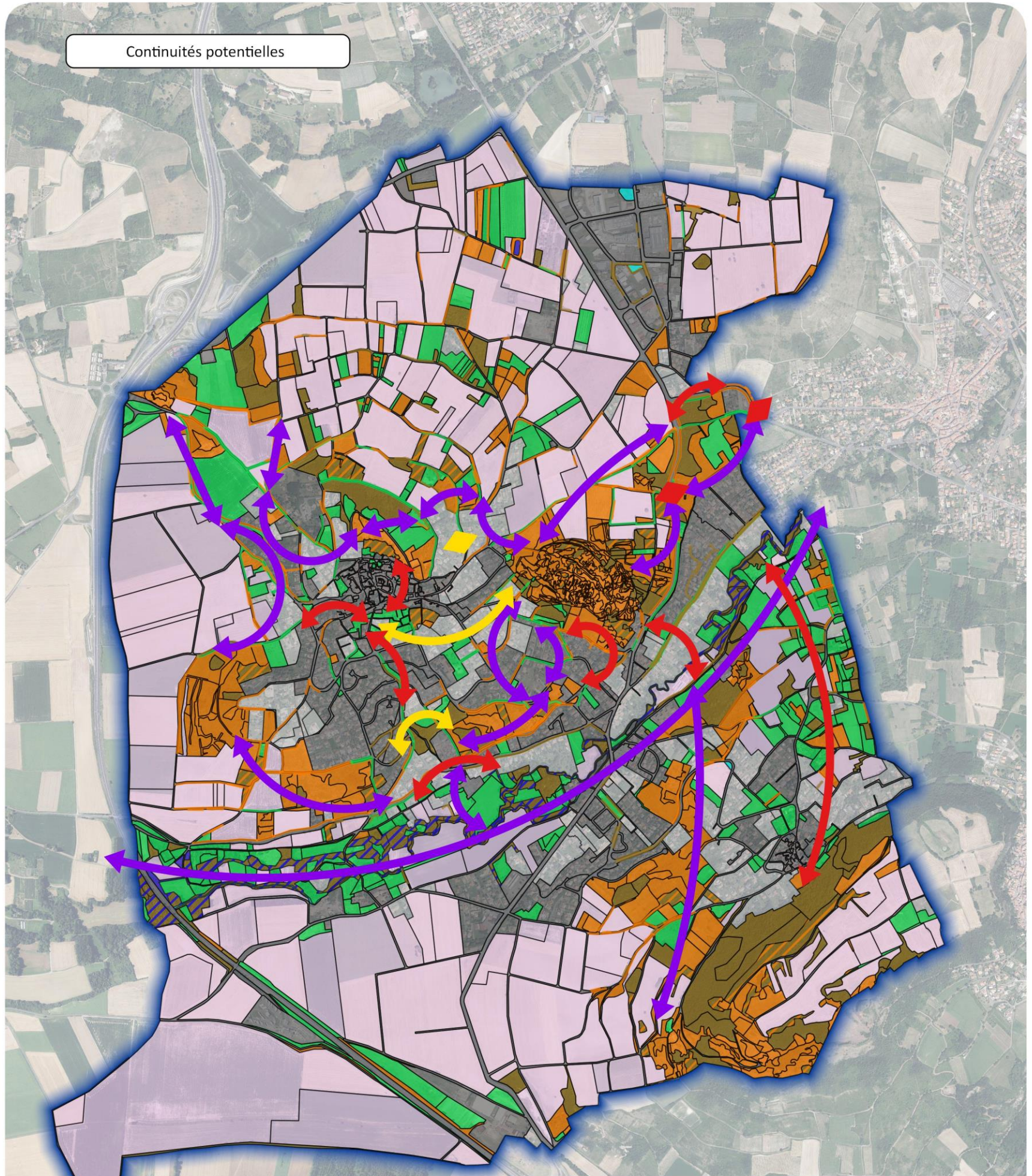
- **Continuité diffuse via le bâti perméable :**
 - entre le Puy de Monton et le Puy de Marmant,
 - entre le Puy de Marmant et un secteur au Sud du vieux bourg de Monton
 - entre la Béchette et Poumand

- **Discontinuité écologique des milieux ouverts :**
 - entre le Puy de Marmant et le Puy de Tobize en raison de ruptures ponctuelles au niveau de la RD 978 et RD 225
 - entre le Puy de Marmant et le Puy de Corent via le coteau de Soulasse en raison de ruptures ponctuelles au niveau de la RD 978, de la D8 et du site de l'ESAT
 - entre le coteau de la Béchette et celui de Pomand
 - entre la Veyre et le Puy de Corent
- **Discontinuité écologique des milieux boisés :**
 - entre la Veyre et le Puy de Corent

A noter : cette analyse ne prend pas en considération l'épaisseur des corridors mais uniquement les continuités

Carte 18

Continuités potentielles



Fond : SCNA 25 IGN 2016, Ortho Craig Topo GEODIS 2016, PCI Vecteur 2017, OSM, 2019 - Réalisation : CEN Auvergne, jeu. nov. 16 2023



Légende

- | | |
|-------------------------------------|---------------------------------------|
| Limites communales | Bâti perméable |
| Trames surfaciques | Trame bleue |
| Trame verte | Sous trame "aquatique" |
| Sous trame "milieux ouverts" | Aquatique |
| Ouvert | Sous trame "humide" |
| Culture | Humide |
| Thermophile | Trames linéaires |
| Sous trame "milieux boisés" | Boisée |
| Boisée | Ouvert |
| Boisée thermophile | Thermophile |
| Boisée humide | Type de continuité potentielle |
| Sous trame "milieux artificialisés" | continuité |
| Bâti imperméable | continuité diffuse via bâti perméable |
| | discontinuité |



Avec le soutien financier de France Relance Europe et de l'Office Français pour la Biodiversité



Atlas de la Biodiversité Communale de Veyre-Monton



Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

2.5 Carte des enjeux biodiversité sur le territoire de Veyre-Monton

La dernière carte de ce document portant sur les enjeux biodiversité du territoire de Veyre-Monton tente de spatialiser les secteurs sur lesquels elle se concentre (milieux naturels et espèces) et dont la préservation reste essentielle.

En parallèle, le maintien et surtout le rétablissement de continuités fonctionnelles entre ces secteurs est également un objectif à viser pour garantir la préservation du patrimoine existant à court et moyen terme.

Cette carte est la résultante des cartes précédemment établies :

- Carte des milieux naturels présents inventoriés
- Cartes des trames observées : trame verte et bleue (dont la trame thermophile) et la trame de vieux bois
- Carte des continuités/discontinuités
- Carte des espèces faunistiques et floristiques

Les enjeux se concentrent pour :

1-la trame bleue, avec des habitats naturels aquatiques et humides ainsi que les espèces associées sur :

- la Veyre et les milieux humides riverains traversant la commune d'Ouest en Est
- la rase de la Narse en limite Sud de la commune
- le bassin d'orage du Pra de Serre en limite Nord de la commune

2- la trame verte, avec des habitats naturels et les espèces associées, intégrant la trame thermophile, sur :

- le Puy de Corent et son flanc Nord et Ouest,
- le secteur de Las Combas (sur le Coteau de Soulasse),
- le Puy de Marmant et Tramarmant (connexion au Puy de Tobize)
- le Puy de Monton et le secteur agricole au Nord,
- la Butte de la jonchère et le Puy de la piquette en limite Ouest de la commune
- le Puy de Redadoux et le secteur de Poumand,
- le secteur de la Béchette,
- quelques secteurs satellites hébergeant la trame thermophile, de petite taille, à préserver comme zones relais (Prés Pont Henry, les Plats, Champ paury, Chardonnet)
- les linéaires thermophiles et zones relais en cœur de bourg de Monton

3-la trame de vieux bois, avec du bois vivant et du bois mort :

- le long de la Veyre et en particulier au niveau de la ripisylve
- dans le boisement au pied du Puy de Corent
- quelques arbres épars entre la Veyre et le Puy de Corent, côté Est

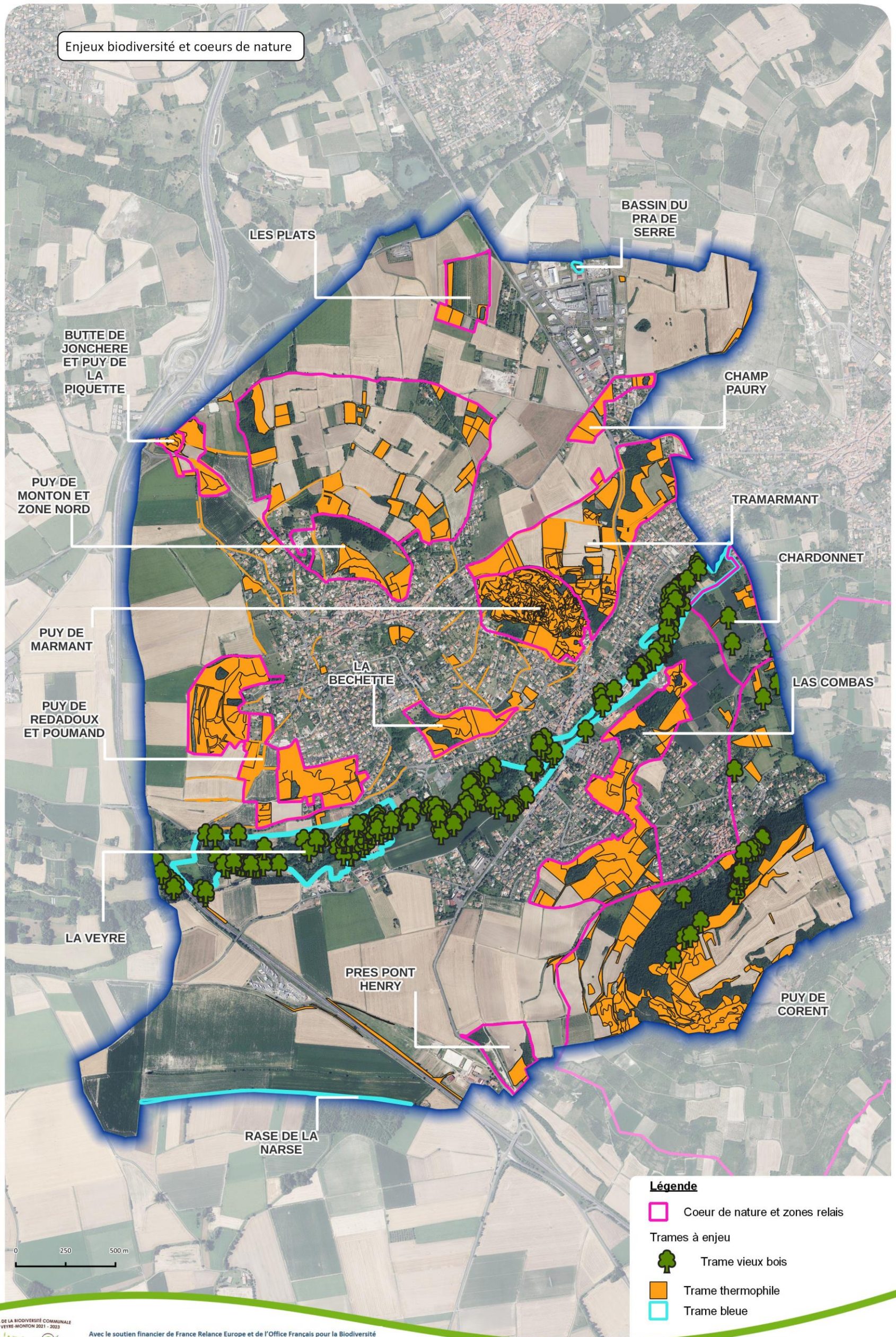
Certains secteurs étaient identifiés de longue date comme abritant un patrimoine naturel et une biodiversité remarquables (délimités en périmètre ZNIEFF, RNR, Natura 2000).

Le travail mené dans le cadre du projet d'ABC de la commune de Veyre-Monton a permis :

- de confirmer l'intérêt des secteurs précédents en ciblant des secteurs en continuités où il existe encore des milieux intéressants mais plus fragmentés (Tramarmant, Nord du Puy de Monton (La Garde, Grand Champs, Tralepuy, Lacout), Chardonnet).
- de cibler de nouveaux secteurs (Redadoux, Poumand, Las Combas, Rase de la Narse, Bassin du Pra de Serre) qui accueillent des milieux naturels et des espèces intéressantes et pour lesquelles la commune a une responsabilité de conservation.

Carte 19

Enjeux biodiversité et coeurs de nature



Fond : BD Ortho Craig 2022 - Réalisation : CEN Auvergne, juil. nov. 16 2023



Avec le soutien financier de France Relance Europe et de l'Office Français pour la Biodiversité



Atlas de la Biodiversité Communale de Veyre-Monton



3. Perspectives d'actions

Le programme d'Atlas de biodiversité communale (ABC) a été lancé en 2010 à l'initiative du Ministère en charge de l'environnement, et repris en 2017 par l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

Ses objectifs sont de :

- Mieux connaître la biodiversité sur le territoire communal et identifier les enjeux spécifiques liés,
- Sensibiliser et mobiliser les élus, acteurs socio-économiques et citoyens à la biodiversité,
- Faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales.

Le présent document permet de faire le bilan des connaissances jusqu'à 2022, sur la commune de Veyre-Monton, tant au niveau des milieux naturels que des espèces et d'identifier les enjeux propres à ce territoire. En parallèle, des animations auprès des habitants avec la participation d'un groupe motivé de bénévoles coordonné par des élus très impliqués, a permis d'initier une véritable dynamique en faveur de la biodiversité locale.

Il s'agit, à ce stade, de réfléchir aux perspectives à donner, à cette première phase, pour passer d'un état des lieux à une appropriation de l'enjeu biodiversité et sa prise en compte au quotidien ainsi que pour maintenir voire amplifier la dynamique initiée autour de la biodiversité. Ces perspectives sont priorisées afin de constituer une feuille de route s'inscrivant dans le temps selon les moyens techniques et financiers mobilisables.

Pour rappel, les 5 causes majeures identifiées au niveau mondial et reconnues comme responsables de l'érosion de la biodiversité, sont présentes à des degrés divers sur le territoire communal :

- l'artificialisation des sols et la dégradation des terres
- les pratiques agricoles intensives et la déforestation
- la pollution (en particulier au niveau de la Veyre)
- les espèces exotiques envahissantes
- le changement climatique

Il est nécessaire de les prendre en compte selon les moyens pouvant être activés à l'échelle d'une commune.

3.1 Valorisation des connaissances

Le partage et la valorisation de l'information collectée et produite sont importants, pour une prise de conscience de l'existant, auprès de publics en lien avec la commune :

- Les habitants et les usagers du territoire communal
- les scolaires et le jeune public
- Les élus et services techniques communaux et intercommunaux
- Les structures interagissant avec le territoire communal

Les données produites sont versées à :

- l'ORB AuRA (pôle thématiques Vertébrés, Invertébrés, et PIFH), concernant les données d'observation (faune/flore/habitats naturels), pour contribuer à la connaissance régionale qui lui-même alimente la connaissance nationale via l'INPN (avec un référencement dédié au projet ABC).
- sur le site DatABC qui recense tous les projets ABC avec une page dédiée où les rapports produits sont téléchargeables et des liens vers les ressources produites (INPN, plateforme participative Veyre-Monton)

Ce versement facilite la prise en compte de la biodiversité de Veyre-Monton par un grand nombre de structure à différentes échelles.

Ces informations peuvent être partagées également au niveau local grâce à la plateforme participative mise en place par la commune de Veyre-Monton, et totalement gérée par les élus, dont une rubrique est consacrée au projet ABC (cartographie interactive de localisation des espèces et habitats, photos des espèces présentes sur la commune, annonce et compte rendu des animations, ...).

Le socle de connaissance est disponible mais doit désormais être rendu accessible et attrayant pour le plus grand nombre. La valorisation du patrimoine naturel de la commune peut se faire au travers de plusieurs types de supports :

- Un beau livre traitant des espèces et des milieux présents sur la commune
- Des vidéos ou film traitant des espèces, milieux, paysages et trames, recommandations...
- Des expositions photographiques
- Des conférences et animations...

3.2 Préservation de la biodiversité présente

La Commune de Veyre Monton accueille une biodiversité intéressante qui contribue à son cadre de vie cependant ce patrimoine se concentre actuellement sur $\frac{1}{4}$ seulement de la surface communale et peut potentiellement régresser si aucune démarche active de maintien de l'existant n'est engagée.

Préservation des cœurs de nature

Pour cela, il est proposé de cibler le foncier où les milieux naturels et les espèces à enjeux ont pu être identifiés. Une rencontre des propriétaires pourrait être envisagée pour connaître leur utilisation de ces terrains, les informer du patrimoine naturel présent et voir dans quelle mesure la maîtrise foncière ou d'usage (convention de gestion, ORE, ...) pourrait être engagée pour la préservation à long terme de ce patrimoine voire sa gestion lorsque l'état de conservation le nécessite.

Pour les milieux naturels, cette démarche concernerait les 63 hectares d'habitats naturels identifiés dans lesquels s'inscrivent 8,5 ha située dans la RNR du Puy de Marmant dont le foncier est à 70% communal et où une démarche est d'ores et déjà engagée et à poursuivre en lien avec le reste du territoire. Il resterait donc près de 55 hectares pour lesquels une concertation serait à engager rapidement et plus particulièrement sur les habitats de la trame thermophile dits prioritaires répartis sur 1,4 hectares (dont 50% sont situés dans le périmètre de la RNR) et les 2 ha situés au cœur de la ripisylve de la Veyre.

Pour les espèces animales et végétales, bien que majoritairement localisées dans les cœurs de nature en lien avec les habitats naturels, certaines espèces ont pu être observées dans des zones relais à intégrer à cette démarche en particulier pour la flore (Côte des morts et las Combas)

Par ailleurs, suite aux études réalisées et en particulier sur les odonates, il serait également nécessaire de veiller à la préservation et une gestion adaptée :

- de la rase de la Narce qui accueille la seule station d'Agrion à Mercure, une demoiselle protégée au niveau national et d'intérêt communautaire
- du bassin d'orage de la ZA du Pra de Serre, dont la végétalisation est favorable à plusieurs espèces
- des mares proches de la Veyre où des espèces ont pu être observées.

Préservation des trames existantes et de leur fonctionnalité

Au-delà des secteurs précédemment ciblés et afin d'assurer une continuité dans les déplacements et la survie de nombreuses espèces dans les cœurs de nature, la préservation des trames existantes et fonctionnelles reste prioritaire. Cela concerne :

- La trame de vieux bois exceptionnelle présente en bord de Veyre où là encore une sensibilisation des propriétaires pourrait être envisagée voire un classement national des arbres les plus remarquables pour une reconnaissance de leur valeur et contribuer à leur préservation.

- La trame bleue qui est déjà prise en compte dans des démarches liées au cours d'eau ainsi que sa ripisylve est à poursuivre voire nécessite un effort supplémentaire pour une implication des riverains et habitants. Comme le dénote, le travail réalisé par Géolab, la qualité de l'eau de la Veyre se dégrade dans sa traversée de la commune.
- La trame verte où la trame thermophile reste identitaire de ce territoire avec des milieux ouverts et boisés (où l'on peut retrouver des gros arbres isolés, des linéaires de haie et des vergers).

3.3 Amélioration des capacités d'accueil et de fonctionnement de la biodiversité

Au-delà de l'existant, certains milieux naturels et trames sont en état de conservation moyen à défavorable. Sur ces secteurs, des interventions de restauration sont nécessaires pour améliorer l'état des milieux, rétablir des connexions et renforcer la perméabilité à la biodiversité.

Par ailleurs, des changements de pratiques par divers acteurs du territoire, à titre professionnel comme individuel, pourraient contribuer à la préservation de la biodiversité grâce à une démarche proactive vers ces publics pour les informer des enjeux sur la commune, de leur pouvoir d'action et les impliquer dans l'amélioration de l'existant.

Face au changement climatique, des zones laissées en libre évolution peuvent permettre une meilleure résilience des milieux naturels face aux effets induits par les aléas climatiques. Par ailleurs, des mesures d'adaptation, comme l'installation de végétation en zone urbaine et minérale, une meilleure utilisation de l'eau, pourront permettre de réduire la vulnérabilité du territoire.

Il en va du ressort de chacun en recherchant une cohérence globale à l'échelle de la commune.

3.4 Implication des citoyens

La biodiversité est un patrimoine naturel commun et sa préservation nécessite l'implication de l'ensemble des acteurs du territoire communal dont les habitants font partie.

A titre individuel, ils peuvent contribuer à la connaissance, à la préservation, à la restauration voire à la sensibilisation de nouveaux habitants.

Leur sensibilisation peut passer par divers outils pour aboutir à leur mobilisation selon des degrés variés :

- Poursuivre un programme annuel d'animation, avec des bénévoles et/ou experts, en lien avec la biodiversité et en articulation avec celles proposées dans le cadre du plan de gestion de la RNR et d'autres initiatives comme celles de Sites et Patrimoines ou d'autres acteurs.
- Proposer des inventaires et suivis participatifs pour impliquer des habitants à l'amélioration des connaissances, voire des concours photographiques thématiques qui permettent sous un angle esthétique d'accéder à la connaissance de nouvelles espèces et se traduire par une exposition photographique, la réalisation d'un beau livre sur la biodiversité de la commune...
- Un travail avec le groupe scolaire initié grâce à la RNR du Puy de Marmant pour l'école du dehors, et avec l'ABC pour la prise en main d'un protocole Vigie-Nature sur les escargots pourrait être étendu au territoire communal avec d'autres démarches comme les ATE où la gestion d'un site naturel est prise en main par des élèves (niveau du CE2 à la 3^{ème}).
- Un travail déjà engagé avec le Conseil municipal des jeunes pourrait être poursuivi avec des actions communales en lien avec la préservation, la restauration et la connaissance.
- Nommer des ambassadeurs de quartiers pour la promotion de pratiques favorables à l'accueil de la biodiversité dans les zones habitées et les jardins.

3.5 Récapitulatif des perspectives relatives aux trames et milieux

Les actions en faveur de la biodiversité déjà engagées par la commune sont à poursuivre (distribution de graines de semences locales, absence de phytosanitaire, végétal local...).

Les perspectives précédemment évoquées sont présentées par trame puis par milieux avec des actions proposées dans les tableaux suivants :

Tableau 17 : Perspective Trame verte – Milieux artificialisés

Milieux artificialisés	Enjeu	Objectif à long terme	Objectif opérationnel	Action
	Biodiversité et changement climatique	Restaurer les continuités entre cœurs de nature	Rendre les zones urbaines perméables à la biodiversité et favoriser l'adaptation au changement climatique	Restaurer les continuités entre cœurs de nature
Préserver les zones relais et les corridors linéaires majeurs		Planter des haies multi-espèces d'origine locale sur des espaces communaux/le long des voiries/aire de stationnement... Améliorer la diversité végétale sur le site de la ZA du Pra de Serre (arbres, arbustes et milieux ouverts) Construire des murets de pierre sèche (reptiles, amphibiens, ...) Inscrire en zone Naturelle dans le PLUi les sites relais importants situés en zone urbaine et rurale + Trame de vieux bois		

Tableau 18 : Perspective Trame verte – Milieux boisés

Milieux boisés	Enjeu	Objectif à long terme	Objectif opérationnel	Action
	Trame de vieux bois	Préserver un corridor boisé entre PNRVA et PNRLF	Favoriser la libre évolution des boisements	Sensibiliser à la préservation des vieux arbres
Passer des accords avec les propriétaires de parcelles forestières et les riverains (ORE, conventions,...)				
Mettre en sécurité les vieux arbres menaçant la sécurité (habitations, route) en les conservant comme bois mort (chandelle ou au sol)				
Faire classer au niveau national les arbres les plus remarquables				
Mettre en place des panneaux de valorisation le long d'une voie douce le long de la Veyre				
Trame boisée Veyre-Corent	Restaurer les continuités boisées entre les cœurs de nature	Favoriser l'implantation de ligneux dans les espaces urbains et routiers	Améliorer la connaissance des forêts à forte maturité	Faire des inventaires complémentaires sur des groupes taxonomiques liés aux vieux arbres et au bois mort (coléoptères saproxyliques, chiroptères, ...)
				Evaluer l'état sanitaire des vieux arbres pour identifier ceux posant des problèmes de sécurité (habitations, routes)
Biodiversité et Agriculture	Restaurer les continuités écologiques au cœur des cultures	Favoriser l'implantation de ligneux dans les espaces agricoles	Favoriser la vocation fruitière sur des terrain adaptés	Planter des haies multi-espèces d'origine locale sur des espaces communaux/le long des routes
				Inscrire l'utilisation d'essences locales dans les cahiers des charges voire label végétal local (préservation génétique)
Espèces faunistiques et cultivées	Préserver une trame fruitière et des variétés locales	Favoriser la vocation fruitière sur des terrain adaptés	Favoriser la vocation fruitière sur des terrain adaptés	Planter des haies multi-espèces d'origine locale dont des fruitiers le long des cultures (protection vent, ombrage, lutte contre érosion et lessivage, auxiliaires...)
				Inciter à l'agroforesterie en plantant des arbres dans les parcelles (protection vent, ombrage, auxiliaires des cultures, ...)
				Faire un inventaire des variétés fruitières du territoire
				Acquérir des vieux vergers abandonnés
				Faciliter l'installation d'exploitations agricoles bio avec un volet production fruitière voire maraichage
				Restaurer des vergers abandonnés (le long de la Veyre)
				Planter un verger conservatoire voire une vigne avec des variétés anciennes du territoire

Tableau 19 : Perspective Trame verte – Milieux ouverts

Milieux ouverts	Enjeu	Objectif à long terme	Objectif opérationnel	Action	
	Cœur de nature de la trame thermophile	Préserver les cœurs de nature	Préserver la RNR du Puy de Marmant avec son contexte environnant		Mettre en œuvre le plan de gestion de la RNR du Puy de Marmant (Action hors ABC mais complémentaire) et réalisation d'un plan d'adaptation au changement climatique (périmètre RNR élargi)
Installer des bandes enherbées plus larges et pérennes dans des secteurs clés via du matériel végétal sauvage local (corridor Marmant/Béchettes)					
Resemer avec des semences locales de prairies de fauche thermophile maigre la parcelle en friche à côté du bâtiment technique sur la D8 (site clé corridor Marmant/Corent)					
Inciter à la mise en place de jachères fleuries vivaces en Végétal local sur le site de l'ESAT des Cardamines (site clé corridor Marmant/Corent)					
Sous-sous trame thermophile		Préserver les continuités en bon état de la sous-trame thermophile	Restaurer les sites de pelouses et ourlets embroussaillés		Passer des accords avec les propriétaires des parcelles à enjeu (ORE, conventions,...) ou acquisition si opportunité
					Compléter la maîtrise foncière par rapport aux parcelles communales ou sectionales existantes
					Trouver et installer un éleveur sur la commune pour un pâturage adapté des pelouses (étude de faisabilité)
					Ajuster la gestion pastorale au Puy de Monton
					Débroussailler le sectional de Corent
					Débroussailler les secteurs en maîtrise foncière ou d'usage des sites de Pomand, les Béchettes et Redadoux
					Mettre en place du pâturage itinérant sur les sites restaurés
					Concilier pâturage/fauche avec l'activité de parapente sur le site de Corent
Restaurer les continuités de la sous trame thermophile		Restaurer les continuités de la sous trame thermophile	Amélioration des connaissances		Identifier des parcelles refuges pour les pollinisateurs et la faune sauvage (pas de traitement, sol à nu, diversité végétale locale (plantes, arbustes, arbres)
					Implanter des jachères vivaces avec du végétal local dans les layons cultivés du bas du Puy de Redadoux
	Intervention sur des Plantes exotiques envahissantes mettant en péril des pelouses à enjeu				
	Compléter la maîtrise foncière sur les sites relais (en pas japonais) entre cœurs de nature				
	Maintenir une gestion raisonnée différenciée des linéaires (bandes enherbées, trottoirs gravillonnés) et dépendances publiques (abords des terrains de sports, gazons, école), sans désherbage, avec une fauche tardive avec éventuel export				
	Sensibiliser les agents techniques en charge de l'entretien des dépendances vertes (mise en place d'un plan de gestion différencié communal)				
				Sensibiliser les habitants à l'intérêt de la gestion différenciée dans leurs jardins (priorité sur zone de bâti perméable)	
				Mener un inventaire participatif des orchidées "Y a -il une orchidée dans mon jardin ?"	
				Sensibiliser les jardiniers à la prise en compte de la biodiversité dans les secteurs de jardins collectifs	
				Mettre en place des jachères fleuries vivaces en Végétal local sur des espaces publics (école, dépendances du stade, parcs...)	
				Maintenir des zones ouvertes naturelles dans la zone à urbaniser du Chardonnet	
				Planter des ligneux bas en végétal local chez les particuliers et sur les espaces publics	
				Evaluer la mortalité routière de la faune sauvage au niveau de la route départementale D978 et D225	
				Compléter l'inventaire des linéaires de dépendances (chemins, talus,...) herbacées au sein des zones de cultures	

Tableau 19 : Perspective Trame verte – Milieux ouverts (SUITE)

	Enjeu	Objectif à long terme	Objectif opérationnel	Action			
Milieux ouverts	Sous-sous trame thermophile	Restaurer les continuités de la sous-trame thermophile	Favoriser le maintien de la trame thermophile en milieux agricoles voire sa restauration	Sensibiliser les agriculteurs au maintien de bandes tampon agricoles et de jachères agricoles			
				Inciter à une gestion différenciée des Pré-vergers (fauche tardive) et à un enherbement des vignes			
				Construire des murets de pierre sèches			
						Favoriser le maintien de la trame thermophile en bord de linéaires routiers (A75 et Routes dptles)	Sensibiliser à l'intérêt d'une agriculture sans pesticides pour faune dont les pollinisateurs
					Favoriser une libre évolution de la sous-trame thermophile en contexte de changement climatique	Favoriser un projet d'implantation et de conservation de plantes messicoles sur une zone de culture dans un secteur relais	
						Favoriser la restauration de prairies naturelle avec des semences locales à la place de culture sur le plateau Corent	
						Sensibiliser la DIR Massif central à l'intérêt d'une gestion différenciée des abords de l'autoroute et de l'aire de service et réparation de la clôture entourant le linéaire autoroutier	
						Sensibiliser le Département à l'intérêt d'une gestion différenciée des abords des routes départementales et emprises	
						Eclaircir les plantations résineuses sur pelouses ourlets sur le coteau de Las Combas pour favoriser une libre évolution vers des boisement indigènes	
			Ne pas intervenir sur les boisements spontanés de Robinier pour les laisser évoluer librement vers des boisements à espèces indigènes				
			Gérer la progression du Robinier dans les pelouses-ourlet à enjeux				

Tableau 20 : Perspective Trame bleue – Milieux aquatiques

	Enjeu	Objectif à long terme	Objectif opérationnel	Action
Milieux aquatiques	Espèces aquatiques	Préserver la biodiversité faunistique	Restaurer des habitats favorables aux odonates et autres espèces aquatiques	Maintenir les berges de la rase de la Narse au sud de la commune ouvertes favorables à l'Agrion de Mercure
				Curer les mares sur une parcelle privée en bord de Veyre pour rajeunir le milieu
				Maintenir les végétations de typhaies et saules du bassin d'orage de la ZA
				Eviter l'empoisonnement des mares et l'introduction de toute espèce animale ou végétale (tortues de floride, myriophille...)
	Biodiversité et changement climatique	Densifier la trame bleue de la commune	Créer de nouveaux milieux aquatiques	Limiter la diffusion des écrevisses exotiques par la poursuite des prélèvements pratiqués
				Création de nouvelles mares sur la commune en lien avec le projet d'abreuvement de la faune porté par les chasseurs (sous réserve changement climatique)
	Ressource en eau	Préservation de la ressource en eau	Améliorer la qualité de l'eau	Expérimenter une remise en eau des rases en bord d'autoroute (sous réserve changement climatique)
				Améliorer la qualité d'eau de la Veyre en veillant à la conformité de l'assainissement individuel, au respect des distances règlementaires pour phytosanitaires (voire incitation à diminuer leur utilisation) et autres facteurs de dégradation (seuil, pollution diffuse, ...)
				Supprimer les enrochements et seuils faisant obstacle au libre écoulement des eaux
		Préserver la disponibilité en eau pour les milieux naturels	Veiller au respect de la réglementation pour prélèvements en cours d'eau	

Tableau 21 : Perspective Trame bleue – Milieux humides

	Enjeu	Objectif à long terme	Objectif opérationnel	Action
Milieux humides	Ripisylve et forêt alluviale	Préserver les continuités boisées en milieux humides	Améliorer voire restaurer des milieux boisés humides	Renvoi à l'action de maintien des ripisylves de la trame boisée
				Couper les plantations de Peupliers en bord de Veyre et favoriser une libre évolution
	Favoriser la libre évolution dans des secteurs abandonnés d'ourlet ou de vergers en bord de ripisylve			
			Replanter des arbres de forêt alluviale sur le site de l'ESAT en rive droite	
Espèces Exotiques Envahissantes	Préserver la biodiversité	Gérer les Espèces Exotiques Envahissantes	Sensibiliser à la préservation des milieux humides, aquatiques, et trame boisée dont trame de vieux bois	Réaliser une étude de faisabilité d'une voie douce le long de la Veyre avec sentier de sensibilisation
			Faire classer certains arbres (Saule, Peuplier) de bord de Veyre comme remarquables au niveau national (action trame boisée pour le reste du territoire)	Sensibiliser les riverains de la Veyre à la problématique des espèces exotiques envahissantes (notamment Bambou)
				Expérimenter une gestion de massif de Bambou en bord de Veyre, avec accord d'un riverain

Bien que non étudiées au cours du projet ABC 2021-2023, les trames noires et blanches nécessiteraient de l'être. Cependant des actions simples peuvent d'ores et déjà être suggérées dont certaines sont déjà partiellement engagées.

Tableau 22 : Perspective Trame noire – Tous milieux

	Enjeu	Objectif à long terme	Objectif opérationnel	Action
Tous milieux	Espèces nocturnes	Préserver voire restaurer des corridors nocturnes fonctionnels	Gérer l'éclairage nocturne (communal, intercommunal et privé)	Eteindre l'éclairage public sur une plage horaire large, éteindre les entreprises, l'éclairage privé...

Tableau 23 : Perspective Trame blanche – Tous milieux

	Enjeu	Objectif à long terme	Objectif opérationnel	Action
Tous milieux	Toutes les espèces	Préserver des périodes/zones de quiétude	Gérer les émissions de bruits	Prendre un arrêté municipal relatif au bruit, veiller au respect des règles en vigueur,à développer ultérieurement

Les propositions d'action de ce dernier tableau seront à compléter. Néanmoins, elles présentent des pistes d'ores et déjà évoquées pour la sensibilisation des habitants/usagers et la valorisation des données recueillies au cours du projet.

Tableau 24 : Perspective Toutes trames – Tous milieux

	Enjeu	Objectif à long terme	Objectif opérationnel	Action
Tous milieux	Géodiversité	Préserver le patrimoine géologique et minéralogique	Améliorer la connaissance sur les enjeux géologiques/minéralogiques de Veyre-Monton	Inventorier le patrimoine géologique sur la commune (bibliographie, stage ?) en incluant le travail réalisé sur la RNR
			Faire découvrir le patrimoine géologique	Supports (visites, lectures paysagères, conférences, film animation...) de sensibilisation du public (scolaires, habitants, ...)
	Biodiversité communale	Appropriation de l'enjeu biodiversité par les habitants, scolaires, usagers, élus...	Sensibiliser à la biodiversité présente	Réaliser une fresque de la biodiversité avec les habitants voire usagers de Veyre-Monton
				Réaliser une fresque du climat avec les habitants et usagers de Veyre-Monton
				Créer des supports de valorisation des connaissances de l'ABC 2020-2023 et plus largement de la biodiversité
				Inciter à l'émergence d'Ambassadeur de la biodiversité par quartier/bourg (Route du Hérisson, des orchidées....)
				Créer une association dédiée à la Biodiversité communale
				Poursuivre des animations et conférences pour la découverte de la biodiversité (habitants, scolaires, ...)
				Promouvoir l'utilisation de végétaux locaux et sensibiliser les habitants aux Espèces Exotiques Envahissantes
				Poursuivre des inventaires participatifs de la faune et de la flore communale
Poursuivre la collecte de photos de la biodiversité communale et valorisation (expo, jeu, concours...)				
Poursuivre la gestion et l'actualisation du site internet dédié sur la plateforme participative communale				



Conclusion

La commune de Veyre-Monton accueille un patrimoine naturel diversifié avec 53 milieux naturels ou semi-naturels situés sur $\frac{1}{4}$ du territoire avec la présence d'une trame thermophile identitaire de la Limagne des buttes et d'une trame de vieux bois, plus inattendue, principalement située en bord de Veyre. Les habitats naturels les plus remarquables se concentrent sur seulement 5% du territoire soit 63 ha sur 1210 ha dont 39% présentent un bon état de conservation.

Dans les cœurs de nature identifiés et quelques zones relais, 110 espèces faunistiques et floristiques à enjeu (inscrites sur liste rouge régionale) ont pu être observées sur les 20 dernières années. En revanche, 30 espèces observées antérieurement à 2000 semblent avoir disparues. A noter que parmi les 110 espèces à enjeu, plus de la moitié (56) sont aujourd'hui menacées à l'échelle régionale dont plus d'un tiers (24) en danger d'extinction. Ce constat donne une responsabilité particulière au territoire pour œuvrer à la préservation de ce patrimoine naturel exceptionnel.

La préservation de la biodiversité présente semble une nécessité absolue tandis que l'amélioration du fonctionnement des trames par des pratiques et des interventions ciblées peut permettre une meilleure perméabilité avec les zones urbanisées et les zones fortement anthropisées. Cette orientation contribuera également à réduire la vulnérabilité du territoire face au changement climatique en cours.

Par ailleurs, la dynamique initiée par les élus référents du projet ABC, via la mise en place d'un groupe de bénévoles impliqués dans des inventaires et des animations, est un véritable atout pour la commune et mérite d'être accompagné pour perdurer. Le recrutement de nouvelles personnes à des degrés d'implication variés voire la création d'une association dédiée serait un gage de pérennité pour la préservation du patrimoine naturel exceptionnel de la commune de Veyre-Monton.

L'engagement de la commune dans une labélisation Territoire Engagé pour la Nature (TEN) pourrait lui permettre une mise en réseau avec d'autres collectivités régionales engagées dans une telle démarche et une reconnaissance de l'engagement déjà pris.



Bibliographie

- Aznar M. & Fauconnier A., 2023. Inventaire des mammifères par thermo-détection dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale de la commune de Veyre-Monton. Groupe Mammalogique d'Auvergne pour le Conservatoire d'espaces naturels Auvergne pour la commune de Veyre-Monton avec le soutien financier de France Relance et de l'Office Français pour la Biodiversité. 49 pages.
- Bachelard P., 2021. Actualisation de l'inventaire e l'Hermitte (Chazara briseis) et mise en place d'un suivi sur la réserve naturelle régionale du Puy de Marmant. Société d'Histoire Naturelle Alcide d'Orbigny pour le Conservatoire d'espaces naturels Auvergne. Action CS7 du Plan de gestion 2020-2024. 12 pages.
- Bachelard P., 2021. Mise en place d'un suivi long terme du cortège des rhopalocères thermophiles sur la réserve naturelle régionale du Puy de Marmant. Société d'Histoire Naturelle Alcide d'Orbigny pour le Conservatoire d'espaces naturels Auvergne. Action CS4 du Plan de gestion 2020-2024. 13 pages.
- Bechonnet C., Gilbert F., 2005. Bilan hydrologique du bassin versant de la Veyre. Master professionnel de Géologie de l'Aménagement-Université Blaise Pascal-Clermont-Ferrand. 53 pages.
- Besson S., 2005. Préconisations pour améliorer la gestion halieutique des rivières Monne et Veyre. BTSa GPN GEN. Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Veyre. 40 pages.
- Chevallier A., 2022. Pastoralisme sur les coteaux secs périurbains autour de Clermont-Ferrand : étude de faisabilité d'une gestion durable. Conservatoire d'espaces naturels Auvergne pour la Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme. 54 pages.
- Choisnet G., Fournier A. & Lalanne A., 2021. Etude de la phytodynamique, pronostics d'évolution et suivi de la végétation de la réserve naturelle régionale du Puy de Marmant, commune de Veyre-Monton. Coenose pour le Conservatoire d'espaces naturels Auvergne. 76 pages + annexes.
- Durand F. et Merissi F., 2022. Inventaire des hyménoptères sphecidae, crabronidae, ampulididae, pompilidae, scoliidae, vespinae de la réserve naturelle régionale du Puy de Marmant. Société d'Histoire Naturelle Alcide d'Orbigny pour le Conservatoire d'espaces naturels Auvergne. Action CS9 du Plan de gestion 2020-2024. 59 pages.
- Ferrier A., Mounier M., 2005. Etude du bassin versant de la Monne. Master professionnel de Géologie de l'Aménagement. Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand. 43 pages + Annexes.
- Humbert L., 2005. Etude hydrobiologique et piscicole de la partie haute de la Veyre. Master 1 de Biologie des Populations et des Ecosystèmes –Université Blaise Pascal –Clermont-Ferrand. Fédération de Pêche du Puy-de-Dôme. 20 pages + Annexes.
- Martin J., 2005. Etude hydrobiologique et piscicole du bassin versant de la Veyre (aval). Maîtrise de Biologie des Populations et des Ecosystèmes-Université Blaise Pascal-Clermont-Ferrand. Fédération de pêche du Puy de Dôme. 23 pages + Annexes.
- Martinant S. et Coll, 2019. Plan de gestion 2020-2024 de la réserve naturelle régionale du Puy de Marmant. 4 tomes. Conservatoire d'espaces naturels Auvergne.

Merissi F. et Durand. F, 2023. Inventaire des hyménoptères apiformes de la réserve naturelle régionale du Puy de Marmant. Société d'Histoire Naturelle Alcide d'Orbigny pour le Conservatoire d'espaces naturels Auvergne. Action CS9 du Plan de gestion 2020-2024. 34 pages.

Pouvaret S., 2018. Cartographie et étude des végétations de la réserve naturelle régionale du Puy de Marmant. Etude préalable au Plan de gestion 2020-2024. Conservatoire d'espaces naturels Auvergne. 64 pages.

Pouvaret S., 2021. Etude des corridors écologiques entre la réserve naturelle régionale du Puy de Marmant et les puy environnants –Action CS13 du Plan de Gestion 2020-2024. Conservatoire d'espaces naturels Auvergne. 70 pages.

Pouvaret S., 2021. Etude des sources d'éclairage nocturne –Réserve naturelle régionale du Puy de Marmant. Action EI3 du Plan de gestion 2020-2024. Conservatoire d'espaces naturels Auvergne.

Soissons A., 2021. Mise en place d'un suivi à long terme des orthoptères thermophiles de la réserve naturelle régionale du Puy de Marmant. Action CS5 du Plan de gestion 2020-2024. Conservatoire d'espaces naturels Auvergne. 16 pages.

Voute A., 2022. Compte rendu de l'inventaire odonatologique dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale de la commune de Veyre-Monton. Ligue pour la Protection des Oiseaux AuRA délégation Auvergne pour le Conservatoire d'espaces naturels Auvergne pour la Commune de Veyre-Monton avec le soutien financier de France Relance et de l'Office Français pour la Biodiversité. 13 pages.



Conservatoire
d'espaces naturels
Auvergne

www.cen-auvergne.fr

RESTONS CONNECTÉS !



@CENAuvergne

Maison de la nature et de l'environnement - 17 avenue Jean Jaurès - 63200 MOZAC - Tél. 04 73 63 18 27 - Courriel : contact@cen-auvergne.fr

Antenne Haute-Loire : 3 montée des résistants - 43230 CHAVANCIAC-LAFAYETTE

Antenne Cantal : 8 route de Rachaldrat, Chalinargues - 15170 NEUSSARGUES-EN-PINATELLE